

ACTIVATION DE LA PEINE DE MORT

L'ALGÉRIE SOUVERAINE DANS SES DÉCISIONS ET SOUCIEUSE DE PROTÉGER LES VIES ET LES BIENS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné, mardi devant le Conseil de la nation, que l'Algérie était attachée aux conventions relatives aux droits de l'Homme, tout en étant "souveraine dans ses décisions et soucieuse de protéger les vies et les biens".



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 25 Rabie Ath-Thani 1448 - 7 Octobre 2026 - N° 1404 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

L'ONU ADOPTE UNE
RÉSOLUTION SUR L'IA ET LES
DROITS HUMAINS

**L'ALGÉRIE AU
CŒUR D'UNE
AVANCÉE
MULTILATÉRALE**



Le texte de cette résolution a été présenté par un groupe interrégional réunissant l'Algérie, le Bangladesh, l'Égypte, l'Autriche, la Grèce, le Népal, le Guyana et le Koweït.

P.7

L'AAPI RENFORCE LE SUIVI
DES PROJETS
D'INVESTISSEMENT

**UNE MÉTHODOLOGIE
UNIFIÉE POUR LA
CONCRÉTISATION
DES
INVESTISSEMENTS**

Omar Rekkache, Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a présidé hier une réunion en visioconférence avec les directeurs des guichets uniques décentralisés. À l'ordre du jour : l'examen des mécanismes visant à renforcer le suivi de terrain des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence.

P.4

DÉCÈS DU DIRECTEUR DE CABINET DE LA PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE, BOUALEM BOUALEM

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
REND UN DERNIER HOMMAGE
AU DÉFUNT BOUALEM BOUALEM**



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a rendu un dernier hommage au Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, le défunt Boualem Boualem dont la dépouille est arrivée mardi après-midi à Alger.

Le président de la République était présent à l'arrivée de la dépouille du défunt, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, accompagné de hauts responsables de l'Etat, ainsi que la famille du défunt.

Le président de la République a récité la Fatiha du Saint Coran devant sa dépouille, avant de présenter ses condoléances à sa famille.

HYDRAULIQUE

LOUNÈS BOUZEGZA INSISTE SUR LE RESPECT DES DÉLAIS

Lounès Bouzegza, ministre de l'Hydraulique, a présidé hier une séance de travail dédiée au suivi de l'avancement des projets structurants et stratégiques placés sous la supervision de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon un communiqué du ministère, il a donné instruction d'accélérer le lancement et la concrétisation de ces projets dans les délais impartis.

P.2

HYDRAULIQUE

LOUNÈS BOUZEGZA INSISTE SUR LE RESPECT DES DÉLAIS

Lounès Bouzegza, ministre de l'Hydraulique, a présidé hier une séance de travail dédiée au suivi de l'avancement des projets structurants et stratégiques placés sous la supervision de l'Algérienne des eaux (ADE). Selon un communiqué du ministère, il a donné instruction d'accélérer le lancement et la concrétisation de ces projets dans les délais impartis.

Par Saïd Slimani

En présence de cadres de l'administration centrale, du directeur général de l'ADE et de ses collaborateurs, la réunion a examiné l'état d'avancement de plusieurs projets en cours de réalisation ainsi que de ceux arrivés au stade de la préparation de leur lancement. Ces projets visent notamment à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable et à consolider la sécurité hydrique dans les différentes régions du pays.

Cette rencontre a aussi été l'occasion d'aborder les préparatifs du lancement des projets de raccordement aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer de Tlemcen, Mostaganem et Chlef. Ces travaux, qui s'appuieront sur un réseau de conduites de transfert de plus de 250 km, ont pour objectif de soutenir et d'élargir les capacités d'approvisionnement en eau potable des wilayas de l'intérieur.

Les projets suivis ont également porté sur la préparation du lancement du projet d'alimentation en eau de Tinzaouatine depuis la nappe aquifère de Tanezrouft, sur une lon-



gueur de 248 km dans la wilaya d'In Guezam, ainsi que sur le raccordement du système de Koudiet Acerdoune (Bouira) à la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet (Boumerdès).

Ces projets prévoient en outre le renforcement de l'alimentation en eau de la ville d'El Eulma et des

communes de la région Nord-Est depuis le barrage de Draa Dis, ainsi que celui de six communes de la wilaya de Mila et de deux communes de la wilaya de Jijel depuis le barrage de Tabellout.

Ont aussi fait l'objet d'un suivi : le projet d'alimentation en eau des communes de Souk Ahras, Mech-

roha et Ouled Driss depuis le barrage d'Oued Djedra ; le transfert des eaux brutes du barrage d'Oued Djedra vers celui d'Ain Dalia ; et l'alimentation en eau potable de la commune de Settara depuis le barrage de Boussiaba (Jijel).

Il a par ailleurs été question des projets d'extension de la station de traitement des eaux du barrage de Tiledit (Bouira) et de la station de traitement de Koudiat Medouar (Batna), ainsi que de la réalisation de deux stations de déminéralisation dans les wilayas de Tindouf et d'In Salah.

A cette occasion, M. Bouzegza a insisté sur la nécessité d'accélérer les procédures et de finaliser les préparatifs indispensables au lancement des projets dans les meilleurs délais, en veillant au respect des délais contractuels et en rattrapant les retards constatés dans certains projets. L'objectif : contribuer au renforcement de la sécurité hydrique et garantir la continuité de l'alimentation en eau potable à travers les différentes régions du pays, conclut le communiqué.

S.S

ÉDUCATION ET TECHNOLOGIE

DJEZZY ET LA START-UP BORTOCALL LANCENT UNE MESSAGERIE PROFESSIONNELLE SÉCURISÉE

L'opérateur de téléphonie mobile Djeczy et la start-up algérienne BortoCall ont procédé au lancement commercial "Relay by BortoCall" qui est une solution de messagerie instantanée et de collaboration professionnelle destinée aux entreprises, administrations et institutions algériennes, a indiqué mardi un communiqué de Djeczy.

"Développée par BortoCall et proposée par Djeczy en mode "software as service" (SaaS)", cette solution offre une messagerie professionnelle chiffrée de bout en bout, destinée à garantir la confidentialité des communications et la protection des données", précise le communiqué, ajoutant que cette solution "est hébergée sur Djeczy

cloud, disponible sur la marketplace de l'opérateur avec des offres adaptées aux besoins et à la taille des organisations".

"Ces données sont hébergées et traitées en Algérie", offrant ainsi aux organisations un "cadre adapté à leurs exigences en matière de protection des données personnelles et de souveraineté numérique", note le communiqué.

La même source relève que "Relay permet aux collaborateurs d'une même organisation d'échanger individuellement ou en groupe, de passer des appels audio et vidéo et de créer des canaux de discussion dédiés aux équipes, projets ou activités", ajoutant que "la solution intègre également le partage de fi-

chiers et permet de créer des réseaux de communication entre différentes organisations facilitant ainsi les échanges professionnels".

A cela, s'ajoute "une console d'administration centralisée permettant de gérer les utilisateurs, les accès, les licences et les autorisations selon les règles propres à chaque organisation".

A cette occasion, le directeur général de Djeczy, Boumediene Senouci, a indiqué que cette solution est "une nouvelle étape dans l'accompagnement des entreprises algériennes dans la transformation de leurs communications professionnelles".

Conçue pour répondre aux nouveaux enjeux des organisations,

Relay "réunit l'expertise technologique de BortoCall, l'infrastructure Cloud de Djeczy et notre capacité d'accompagnement pour proposer une solution à la fois performante, sécurisée et souveraine", a-t-il indiqué, soulignant "la volonté de Djeczy de faire émerger et de valoriser les compétences et les innovations développées en Algérie".

De son côté, le Président-directeur général et cofondateur de BortoCall, Bilal Sefsaf, a estimé que les entreprises et institutions avaient besoin "d'un environnement confidentiel de leurs échanges", ce qui permet "de garder la maîtrise contrôle de leurs données".

RA

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

KOUIDRI REÇOIT DES DÉPUTÉS DE L'APN DE LA WILAYA DE M'SILA

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, mardi au siège du ministère, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de la wilaya de M'sila, pour examiner les préoccupations liées à l'investissement dans le secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part Faïd Soufiane, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Laouidji Abdellah, député du même parti, Benssaadi Abdelghani, du Front de libération nationale (FLN), et Seraïche Rabah, député du Mouvement El-Bina, le ministre a souligné "l'attachement du secteur à appuyer les investissements à

valeur ajoutée et à accompagner l'ensemble des opérateurs économiques, conformément aux orientations de l'État visant à développer une industrie pharmaceutique locale et à renforcer la souveraineté sanitaire", selon la même source.

Les députés ont proposé d'appuyer et de développer l'activité pharmaceutique dans la wilaya, à travers l'accompagnement des investisseurs du secteur privé et leur encouragement à mettre en place des unités de production de médicaments et de fournitures médicales dans la wilaya, pour appuyer la production locale et créer des opportunités d'emplois, conclut le communiqué.

RA

UNION DES SCOUTS

PARLEMENTAIRES ARABES UN DÉPUTÉ DE L'APN DEVIENT MEMBRE PERMANENT DE L'INSTANCE ARABE

L'Assemblée générale de l'Union des scouts parlementaires arabes a validé, lors de sa réunion au Koweït, l'octroi de la qualité de membre permanent au sein de l'Union, au député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Islam Hamdi, indique mardi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette qualité de membre permanent est de nature à ren-

forcer la présence et la participation de l'Algérie au sein de cette instance arabe, qui vise à consolider les liens entre les parlementaires intéressés par le mouvement scout et à mobiliser les efforts en faveur de l'action bénévole et de la jeunesse dans le monde arabe, précise le communiqué.

RA

DÉCÈS DU DIRECTEUR DE CABINET DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE,
BOUALEM BOUALEM

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REND UN DERNIER HOMMAGE AU DÉFUNT BOUALEM BOUALEM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a rendu un dernier hommage au Directeur de Cabinet de la Présidence de la République, le défunt Boualem Boualem dont la dépouille est arrivée mardi après-midi à Alger.

Le président de la République était présent à l'arrivée de la dépouille du défunt, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene, accompagné de hauts responsables de l'Etat, ainsi que la famille du défunt.

Le président de la République a récité la Fatiha du Saint Coran devant sa dépouille, avant de présenter ses condoléances à sa famille.

A leur tour, les hauts responsables de l'Etat présents se sont recueillis devant la dépouille du défunt au salon d'honneur de l'aéroport international d'Alger.

RA



DERNIER HOMMAGE

BOUALEM BOUALEM, L'HOMME DE DROIT QUI A SERVI L'ETAT ET LA PATRIE

Avec la disparition du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, l'Algérie fait ses adieux à un patriote authentique et à un haut cadre parmi les grands commis de l'Etat, qui fut, à tous les postes de responsabilité qu'il a occupés et dans toutes les missions qu'il a assumées, un modèle d'engagement, digne de la confiance placée en lui et loyal envers son pays et son travail.

"Boualem Boualem s'en est allé. Avec lui, disparaît un patriote authentique et un haut cadre parmi les grands commis de l'Etat. A tous les postes de responsabilité qu'il a occupés et dans toutes les missions qu'il a assumées, il a été un modèle d'engagement, digne de la confiance placée en lui et loyal envers son pays et son travail", lit-on dans une publication de la Présidence de la République sur son site officiel.

"Son riche parcours de magistrat, sa connaissance fine et avisée du domaine juridique et judiciaire, son expérience et



sa sagesse dans la gestion lui ont valu estime, considération et respect, bénéficiant

de la confiance du président de la République, qui en avait fait son conseiller

chargé des affaires juridiques et judiciaires, avant de le nommer directeur de Cabinet de la Présidence de la République, où il a fait preuve d'un dévouement sans réserve dans l'accomplissement des hautes missions qui lui étaient confiées, avec un soin extrême et une rigueur absolue", a ajouté la Présidence de la République.

"Avec sa disparition, nous perdons un éminent responsable, un ardent patriote, un homme de grande qualité dont la seule présence imposait le respect, et une personnalité chère à tous. (O toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée, entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon paradis). Puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde, l'accueillir en Son vaste paradis, et prêter patience et réconfort à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu.(A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons)", conclut la Présidence de la République.

RA

CONSEIL DE LA NATION

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX PRÉSENTE LE TEXTE DE LOI PORTANT CODE PÉNAL

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a présenté, mardi, devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi portant Code pénal, lequel prévoit la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, et des ravisseurs d'enfants. La présentation du texte de loi a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. Lors de la présentation, le ministre a indiqué que ce texte s'inscrivait dans le cadre "de la poursuite de la lutte contre les différentes formes de criminalité, de la criminalisation de certains actes issus de la réalité sociale, et du renforcement de la protection des enfants".

Le texte traduit également "la ferme volonté politique des hautes autorités du pays de faire face, avec la rigueur de la loi, à ces phénomènes criminels graves et à assurer la dissuasion générale et spéciale". Il s'agit "des crimes d'incendie volontaire et de ceux visant des enfants, à travers l'application des peines maximales à l'encontre de leurs auteurs, afin de les éradiquer, ces crimes étant étrangers à notre société et à notre religion", a ajouté le ministre. Le texte prévoit "l'instauration de la peine de mort contre les auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé, ainsi qu'à l'encontre de quiconque tente de porter atteinte à la sé-

curité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale".

Le texte de loi prévoit "des sanctions légales à l'encontre de quiconque finance, commandite ou participe à la commission de ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris les plateformes de réseaux sociaux". Par ailleurs, M. Boudjemaa a souligné que le texte de loi "renforce également la protection pénale des enfants, en instaurant la peine de mort à l'encontre des ravisseurs d'enfants, quel que soit le moyen utilisé, la peine étant aggravée lorsque le crime est accompagné d'actes de torture, d'agression sexuelle ou de sévices, en tant que mesure ferme face à la recrudescence de ces crimes ces dernières années".

De plus, le texte de loi portant Code pénal prévoit que "la personne condamnée pour l'un des actes relatifs aux incendies volontaires ou aux agressions contre des enfants ne bénéficie pas des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal", ajoute le ministre. A noter que la séance plénière a débuté par l'observation d'une minute de silence et la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, décédé lundi. Au cours de cette même séance, la liste nominative des membres du groupe parlementaire des indépendants a été présentée, et ce, après la modification intervenue suite à la démission de deux membres du groupe, qui compte désormais 13 membres au lieu de 15.

RA

APN

MME BOUFEDECHE REÇOIT L'AMBASSADRICE DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE AUPRÈS DE L'ALGÉRIE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech, a reçu, mardi, l'ambassadrice de la République de l'Inde auprès de l'Algérie, Swati Vijay Kulkarni, indiquant un communiqué de l'Assemblée.

La rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer et d'élargir les perspectives de coopération entre les deux pays dans divers domaines, notamment parlementaire, à travers l'intensification de l'échange de visites et le partage d'expertises, de manière à renforcer les contacts entre les députés et à assurer de plus larges opportunités de coopération et de coordination entre les deux institutions

législatives", précise la même source.

Les deux parties ont, dans ce cadre, mis en avant "le rôle de la diplomatie parlementaire dans la consolidation des relations bilatérales entre les deux pays, à travers l'intensification des échanges de vues, la coordination des positions et le renforcement du dialogue et de la concertation dans les différents fora parlementaires internationaux, au service des questions d'intérêt commun".

La rencontre s'est déroulée en présence du président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, Ali Djelouli.

RA

L'AAPI RENFORCE LE SUIVI DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

UNE MÉTHODOLOGIE UNIFIÉE POUR LA CONCRÉTISATION DES INVESTISSEMENTS

Omar Rekkache, Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a présidé hier une réunion en visioconférence avec les directeurs des guichets uniques décentralisés. À l'ordre du jour : l'examen des mécanismes visant à renforcer le suivi de terrain des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence. L'objectif est de disposer d'une vision précise de leur situation et de leur état de concrétisation sur le terrain.

Par Youcef Hamidi

Selon un communiqué de l'Agence, cette démarche s'inscrit dans le cadre de son orientation vers un suivi de terrain plus efficace, fondé sur des données actualisées et fiables. Elle doit permettre de s'enquérir du niveau d'avancement des projets, de la concrétisation des investissements, de l'acquisition et de l'installation des équipements, de la création de postes d'emploi, ainsi que de l'état de préparation des projets et de leur

entrée en exploitation.

Lors de cette réunion, il a également été question de l'élaboration d'une méthodologie unifiée de suivi de terrain. Celle-ci reposerait sur l'inspection effective des projets et la documentation de leur état. Elle permettrait de déterminer avec précision le devenir de chaque projet et de faire la distinction entre les projets exploités, ceux en cours de réalisation, ceux à l'arrêt et ceux n'ayant pas encore entamé leurs activités, ajoute le communiqué.

Cette approche vise à enrichir la

base de données de l'Agence par des données de terrain actualisées. Elle garantit une vision plus réaliste du volume des investissements concrétisés, de leurs taux d'avancement et des emplois générés. Elle contribue également à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, à l'identification des entraves rencontrées par les investisseurs et à leur traitement en coordination avec les secteurs et instances concernés.

Dans ce sens, M. Rekkache a souligné que ce suivi s'inscrit dans le cadre des missions de l'Agence : ac-

compagner les investisseurs, suivre de près l'état des projets et les aider à concrétiser leurs engagements d'investissement.

Cette démarche traduit aussi le souci de l'Agence d'opérer une transition. Il s'agit de passer d'un suivi reposant essentiellement sur des données déclaratives à un suivi de terrain reflétant avec plus d'exactitude la réalité des projets d'investissement et leur concrétisation effective sur le terrain, conclut la même source.

Y.H

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

OBLIGATION DE JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE L'ATTESTATION DE PARRAINAGE DU PARTI POLITIQUE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a souligné, mardi dans un communiqué, que les partis politiques sont tenus de joindre au dossier de candidature de la liste aux élections locales du 28 novembre prochain, une attestation de parrainage du ou des partis politiques concernés, mandatant le représentant de la liste candidate de déposer le dossier de candidature.

"L'ANIE porte à la connaissance des partis politiques l'obligation de joindre au dossier de candidature de la liste une attestation de parrainage du parti (ou) des partis politiques concernés, délivrée directement au représentant de la liste candidate par le premier responsable de ce parti (ou) au responsable local du parti, lequel mandate, en vertu de ce document, le représentant de la liste candidate à déposer le dossier de candidature", précise la même source.

Cette mesure intervient "en vertu du décret présidentiel 26-284 du 16 Rabie El Aouel 1448, correspondant au 29 août 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des mem-

bres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) prévue le 28 novembre 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi que conformément à la circulaire N01 du 15 septembre 2026 relative aux procédures pratiques de dépôt des candidatures pour l'élection des membres des APC et APW du 28 novembre 2026", ajoute la même source.

RA

LIGNE FERROVIAIRE
ALGER-TAMANRASSET

LES HABITANTS DE L'AHAGGAR SALUENT LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'ORDONNER LE DÉMARRAGE DU PROJET

Des habitants de l'Ahaggar ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'ordonner le démarrage immédiat du projet de la ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset, et qui ouvre une nouvelle ère de développement durable pour la région du Grand Sud du pays.

Des citoyens approchés par l'APS ont ainsi exprimé leur pleine satisfaction face à la décision du président de la République d'ordonner le démarrage immédiat de ce projet, longtemps attendu par la population de l'Ahaggar, animée par l'espoir de le voir enfin se concrétiser.

A cet égard, M. Ahmed Hamdaoui, propriétaire d'une agence de voyage, a indiqué que la concrétisation de cette infrastructure d'envergure insufflera une forte dynamique au secteur touristique dans la région et permettra de garantir l'acheminement des visiteurs vers les différents sites touristiques et faciliter l'accès aux différents circuits de la région, tout en stimulant l'économie locale. Pour sa part, M. Abdelbasset Azzaoui, enseignant à l'université "Hadj Moussa Akhamok" de Tamanrasset, s'est félicité de la portée de ce projet majeur et structurant, véritable moteur à même d'impulser la dynamique économique dans toute la région.

Ce projet contribuera aussi bien lors de sa phase de réalisation qu'après sa mise en service à générer des postes d'emplois directs et indirects, en plus de soutenir la dynamique commerciale à travers le transport de marchandises et de biens, la facilitation de la mobilité des ressources humaines, ainsi que la garantie de l'acheminement des matières premières ou des produits finis exploités par le tissu industriel local afin de fournir divers biens et services, ce qui est de nature à améliorer les conditions de vie de la population et booster les indicateurs économiques et sociaux des citoyens, ajoute le même intervenant.

L'acteur associatif, Ahmed Kerzika, a, quant à lui, exprimé sa conviction que ce projet s'affirme comme un projet souverain, revêtant une importance stratégique majeure pour le pays. Il relie le nord au sud du pays, contribue à désenclaver les régions et garantir la mobilité des personnes des deux côtés. Selon lui, ce projet est également l'illustration parfaite de l'équilibre du développement à travers toutes les régions du pays, un acquis unanimement salué et que les hautes autorités du pays aspirent à concrétiser.

RA

APEC

ELOGE INTERNATIONAL SUR L'IMPORTANCE D'UN RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUE MAJEUR

Les activités de la 14^e édition du Salon et Congrès africain et méditerranéen de l'énergie et de l'hydrogène "NAPEC-2026", qui se poursuivent mardi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, se distinguent par de nombreux éloges exprimés par les exposants et les experts quant à l'importance de ce rendez-vous économique majeur.

Plusieurs participants ont souligné, dans des déclarations à l'APS, que cette manifestation constitue un "espace central" réunissant différents acteurs et opérateurs de l'industrie énergétique de nombreux pays. Ils ont, en outre, estimé que cette manifestation permet notamment de présenter des solutions et des innovations technologiques, de faire connaître les capacités industrielles disponibles, ainsi que de renforcer les partenariats dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, des technologies de l'hydrogène et des équipements destinés aux champs et aux installations pétrolières.

La présence internationale au "NAPEC" apparaît comme un indicateur fort de la position stratégique dont bénéficie l'Algérie en tant que destination fiable et attractive pour les investissements et les partenariats industriels. Dans ce contexte, des exposants algériens ont souligné l'importance de cette édition, qui permet un contact direct avec les fabricants étrangers, soulignant que le salon constitue une occasion d'examiner les possibilités de conclure des accords de coopération et des partenariats prometteurs dans le secteur énergétique.

De son côté, John Lin, directeur marketing du groupe chinois "TGV Valve", spécialisé dans la fabrication de vannes industrielles, a indiqué que la participation de l'entreprise au "NAPEC-2026" représente une "étape importante pour se rapprocher des grandes entreprises énergétiques en Algérie", soulignant l'intérêt du groupe pour la mise en place de partenariats dans les do-

maines de l'équipement et de la maintenance.

Huang Huasheng, ingénieur commercial international au sein de la société chinoise "Debemou" spécialisée dans les technologies des pompes, a également relevé que "le marché algérien est considéré comme l'un des marchés les plus dynamiques et à la croissance la plus rapide dans le secteur de l'énergie en Afrique et en Méditerranée". Il a ajouté que la participation de l'entreprise vise à présenter des technologies modernes destinées aux systèmes de pompage et au traitement des hydrocarbures, précisant que la société souhaite explorer les opportunités de coopération avec les acteurs algériens.

Par ailleurs, le salon connaît une large participation européenne. Le pavillon italien, qui participe pour la première fois de manière collective, a suscité l'intérêt des visiteurs grâce à la présence de 13 entreprises, dans le but de développer leurs activités sur le marché national dans les domaines de la transition énergétique et des services industriels.

De leur côté, les représentants d'entreprises spécialisées dans les équipements de forage et les pièces de rechange destinés aux champs pétroliers ont également salué la qualité des échanges professionnels, soulignant que le salon offre une plateforme directe pour communiquer avec les équipes d'ingénierie et de maintenance sur le terrain des compagnies pétrolières afin d'examiner les possibilités de coopération.

A noter que la 14^e édition de " NAPEC 2026", organisée du 5 au 7 octobre courant, réunit plus de 450 exposants et 230 intervenants, parmi lesquels des responsables du secteur industriel et des experts internationaux, pour débattre de questions majeures liées au futur mix énergétique, à la sécurité des approvisionnements, à la décarbonation et au développement des technologies de l'hydrogène.

RA

DANGERS DE L'HIVER

MOBILISATION DANS L'EST DE L'ALGÉRIE

La Protection civile a donné, mardi, le coup d'envoi d'une action de sensibilisation aux dangers de la saison froide dans les wilayas de l'est du pays, placée sous le slogan « Un hiver en toute sécurité, une conscience permanente ».

Par Ali Boudefel

À Constantine, une caravane dédiée à la prévention et à la sensibilisation a été mise sur pied avec le concours de divers partenaires, dont la Sonelgaz et la direction du commerce, dans le but de faire progresser la perception des risques hivernaux et d'ancrer des réflexes de prudence chez les habitants. Parallèlement, une opération de porte-à-porte sera menée avec l'appui de la Sonelgaz auprès des abonnés, en particulier ceux qui habitent dans les quartiers urbains récemment reliés au réseau de gaz naturel. S'y ajouteront des actions de terrain visant à contrôler les appareils de chauffage, ainsi qu'un renforcement de la sensibilisation dans les écoles, les centres de formation, les universités et les espaces publics, selon les indications du responsable de la cellule d'information et de communication de la direction de la Protection civile, le lieutenant Fateh Chebira. À Bordj Bou Arreridj, le lancement a eu lieu au collège d'enseignement moyen (CEM) Abdelkader Belaâref, au chef-lieu de wilaya. Des recommandations ont été données aux élèves sur l'usage sans danger du gaz naturel et des appareils de chauffage fonctionnant avec cette énergie, sur les moyens d'éviter les asphyxies au monoxyde de carbone, ainsi que sur la conduite à adopter en cas d'inondations et de crues. Ont pris part à cette action les directions de la distribution de l'électricité et du gaz, du commerce, de la Protection civile, des affaires religieuses et des wakfs, ainsi que l'association de protection



des consommateurs. Dans ce cadre, le responsable de la cellule de communication de la direction de la Protection civile, le lieutenant-colonel Rabah Ali Dahmane, a indiqué que les éléments de cette direction avaient réalisé, entre le début de l'année et la fin du mois de septembre, 40 interventions pour des cas d'asphyxie au monoxyde de carbone, lesquelles ont entraîné 49 décès. À Batna, le départ de cette campagne a été donné devant le siège de la wilaya, sous la supervision du wali, Riyad Benahmed, et en présence des responsables des secteurs concernés, notamment la direction de la distribution de l'électricité et du gaz et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Cette initiative a rassemblé les acteurs et les partenaires de terrain, qui ont prodigué des conseils aux citoyens et organisé des actions de sensibilisation dans les différentes communes. La campagne, qui se déroulera durant tout l'automne et l'hiver, a aussi été lancée dans les autres wilayas de l'est du pays. Elle vise à renforcer la culture de la prévention chez les citoyens, à mieux faire connaître les dangers liés à cette période et à enraciner des comportements sûrs leur permettant de se protéger eux-mêmes et leur famille, tout en contribuant à réduire les pertes humaines et matérielles causées par ces accidents.

A.B

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À MILA PLUS DE 117 000 HECTARES RÉSERVÉS AUX CÉRÉALES

La direction des services agricoles de la wilaya de Mila envisage de consacrer, pour la saison agricole 2026-2027, une surface de 117 485 hectares à diverses variétés céréalières, a fait savoir, mardi, le responsable local de ce secteur, Ali Fennazi. Lors d'une réunion présidée par le wali, Fayçal Amrouche, au siège de la wilaya, avec les producteurs de céréales, en prélude au lancement de la campagne labours-semailles, ce même responsable a expliqué que les ambitions de la nouvelle saison consistent à réserver 68 813 hectares au blé dur, 22 549 hectares au blé tendre, 21 120 hectares à l'orge, 4 643 hectares aux lentilles et 360 hectares au triticale. Sur l'ensemble de la surface ciblée, 7 050 hectares seront dédiés à la production intensive de différentes variétés de semences céréalières, dont 4 000 hectares pour les semences de blé dur, a ajouté le DSA. Selon M. Fennazi, la direction des services agricoles s'engage à fournir l'ensemble des intrants agricoles en quantités suffisantes et à mobiliser le matériel indispensable à la réussite de la campagne labours-semailles, afin qu'elle atteigne les objectifs fixés. L'importance de la collaboration des agriculteurs avec les différents intervenants du secteur, qui doivent disposer d'informations précises sur les superficies cultivées « pour garantir la constitution d'une base de données précise », a été mise en avant lors de cette rencontre.

A.B

SOUK AHRAS LE PARC DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN RENFORCÉ PAR 10 NOUVEAUX BUS

Le parc de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya de Souk Ahras s'est renforcé de 10 nouveaux bus destinés à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens dans le domaine du transport, a indiqué mardi le directeur de ladite entreprise, Toufik Boulifa. Ce premier lot dont a bénéficié l'entreprise comprend 5 bus de grand gabarit et 5 autres de petit gabarit, a précisé le même responsable à l'APS, soulignant que cette "première tranche" de nouveaux bus permettra d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens sur les axes

du réseau de lignes urbaines et suburbaines couverts par l'entreprise. Il a ajouté que cette opération permettra de porter le nombre total de bus de l'entreprise à 43, opérant sur 11 lignes qui relient les différents quartiers résidentiels de la ville de Souk Ahras, en particulier les grands pôles urbains, en plus d'assurer la liaison avec plusieurs communes limitrophes, et ce, sur un réseau d'exploitation total estimé à 101 km, ce qui permettra d'assurer une couverture plus large des différentes lignes urbaines et suburbaines de la wilaya. Selon M. Boulifa, les nou-

veaux bus répondent à des normes et spécifications techniques modernes, notamment en matière de sécurité routière et de protection des citoyens, renforçant ainsi les conditions de confort et de sécurité lors des déplacements et contribuant à l'amélioration de la qualité du service offert aux usagers. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur le renouvellement du parc national de transport.

RR

TIZI-OUZOU OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES LIGNES DESSERVANT LE NOUVEAU PÔLE URBAIN D'IRDJEN

Deux nouvelles lignes de transport de voyageurs par bus reliant la cité des 2.300 logements AADL au nouveau pôle urbain d'Irdjen, à la sortie Est de la commune de Tizi-Ouzou, ont été mises en service par l'Etablissement de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO), a-t-on appris mardi auprès de cet établissement public. La première, la Ligne 1, assure la liaison entre la cité 2.300 logements, située à proximité immédiate de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en psychiatrie Fernane Hanafi, et la gare intermédiaire de Boukhalfa, en passant notamment par Issiakhen Oumedour (Oued Aissi), le

CHU Nedir Mohamed (Côté nord) et le centre-ville de Tizi-Ouzou. La seconde ligne relie la même cité des 2.300 logements AADL à la gare de Boukhalfa, en passant par Issiakhen Oumedour, la nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, l'université Mouloud Mammeri (deuxième portail du campus has-naoua) et le boulevard Stiti, a-t-on précisé. Des abris bus ont été réalisés sur l'itinéraire des ses deux nouvelles dessertes devant répondre aux besoins de déplacement des habitants de ce secteur en pleine expansion, regroupant un important pôle résidentiel et des structures de santé. Ces deux nouvelles dessertes s'inscrivent dans le cadre

de l'extension et de la modernisation du réseau de transport public, a-t-on indiqué. Pour rappel, fin août dernier, le parc roulant de l'ETUSTO a été renforcé par 35 nouveaux bus dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport. Parallèlement une campagne de recrutement de 70 conducteurs et 70 receveurs a été lancée afin d'améliorer la couverture du réseau, les capacités opérationnelles et la qualité du service public pour répondre aux besoins des habitants de la wilaya.

RR

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET AUTONOMISATION DES FEMMES EN AFRIQUE

LA PLUS GRANDE DES PRIORITÉS

La question de l'emploi des jeunes est devenue l'un des plus grands défis de notre époque pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et de la région du Sahel. Cette partie du continent se caractérise par une population très jeune, ce qui représente une chance immense, mais aussi une grande responsabilité.

Par Rihab Taleb

Chaque année, des millions de jeunes femmes et d'hommes arrivent sur le marché du travail avec l'espoir de trouver un emploi stable, de gagner leur vie dignement, de s'émanciper et de contribuer au développement de leurs communautés. La capitale économique ivoirienne Abidjan a récemment accueilli une grande rencontre internationale. Environ cent cinquante représentants de gouvernements, d'organisations régionales et internationales, de banques de développement et de la société civile se sont rassemblés pour faire de l'insertion professionnelle de la jeunesse et de l'autonomisation des femmes la priorité absolue des politiques publiques, en insistant tout particulièrement sur les zones rurales, frontalières et touchées par les conflits.

Pour transformer ces ambitions en réalités visibles sur le terrain, les participants ont adopté un texte intitulé l'Appel d'Abidjan. Ce document recommande d'augmenter les investissements financiers consacrés à la jeunesse et aux femmes. Il ne suffit pas de créer des emplois en grande quantité, il faut veiller à leur qualité. Pour y parvenir, les signataires plaident pour un renforcement de la formation technique et professionnelle, de l'apprentissage sur le terrain et de l'accès aux compétences numériques, qui sont aujourd'hui indispensables pour s'intégrer dans l'économie moderne. De plus, le texte insiste sur la nécessité de faciliter l'accès au crédit bancaire, aux marchés locaux et aux chaînes de valeur pour les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes. Enfin, il demande à ce que ces publics soient davantage intégrés dans les instances de décision et les processus de paix, tout en instaurant un suivi rigoureux des engagements pris à l'échelle régionale. Le plus grand obstacle à surmonter en Afrique de l'Ouest réside dans le fait que la grande majorité des jeunes ne trouvent pas de travail dans le secteur officiel. En l'absence d'opportunités officielles, l'immense majorité de la jeunesse se tourne vers l'économie informelle, des activités exercées sans contrat de travail, sans protection sociale, sans couverture médicale et avec des revenus très irréguliers. Selon une analyse de l'Organisation internationale du travail, le travail indépendant informel représentait plus de 70 % des emplois occupés par les jeunes de 15 à 29 ans dans les huit pays de l'Union monétaire ouest-africaine. Cette situation se retrouve partout dans la région. Au Ghana, le secteur privé informel constitue le principal employeur avec plus de 90 % des activités. Au Nigeria, l'informalité atteint plus de 92 % de l'ensemble des emplois, monte jusqu'à 98 % pour les jeunes, et culmine à 99 % parmi les jeunes femmes. Ces chiffres montrent que l'informalité est devenue le principal filet de sauvetage des populations, mais aussi un piège qui maintient la jeunesse dans la précarité. Pour saisir pourquoi l'insertion



professionnelle reste si difficile, il faut connaître les causes de cette crise. Le premier problème est le décalage entre l'école et le marché du travail : les systèmes éducatifs traditionnels forment souvent des jeunes avec des diplômes théoriques qui ne correspondent pas aux besoins réels des entreprises locales, lesquelles peinent pourtant à trouver des profils qualifiés. Le deuxième obstacle est la difficulté d'accéder au financement. Pour un jeune ou une femme qui souhaite créer sa propre entreprise, obtenir un prêt bancaire relève du parcours du combattant en raison des exigences trop strictes des banques. Le troisième frein est le manque d'infrastructures de base dans les zones rurales et frontalières, telles que l'accès régulier à l'électricité, aux routes praticables et au réseau Internet, ce qui paralyse toute initiative économique en dehors des grandes villes. Enfin, les conflits armés et l'insécurité chronique dans certaines régions détruisent le tissu économique local, réduisant à néant les efforts des entrepreneurs et poussant de nombreux jeunes à fuir ou à sombrer dans l'économie de survie. L'Appel d'Abidjan s'appuie sur les orientations majeures des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, comme la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, et la résolution 2250 dédiée à la jeunesse. Il s'accorde également avec l'Agenda 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui visent un développement durable et inclusif pour tout le continent. De plus, ce texte prolonge les efforts menés lors des précédents

forums de la jeunesse du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui ont successivement produit l'Appel d'Abuja en 2021, l'Appel de Mindelo en 2023, et le Pacte de Dakar en 2025. Plusieurs solutions pratiques et innovantes doivent être mises en place. La première piste est le développement massif de l'entrepreneuriat agricole et de l'agro-industrie dans les zones rurales, car une agriculture modernisée peut offrir un nombre considérable d'emplois à forte valeur ajoutée pour les jeunes. La deuxième piste repose sur la transition numérique et l'économie verte, qui représentent des secteurs d'avenir formidables pour encourager la création de petites entreprises innovantes et répondre aux défis climatiques. Il est indispensable de développer des mécanismes de financement alternatifs, comme le microcrédit solidaire et les fonds de garantie pour les jeunes sans apport personnel. Enfin, le renforcement de l'alternance entre l'école et l'entreprise permettra de garantir que chaque jeune acquière une expérience professionnelle utile et directement reconnue par les employeurs. Pour l'instant, le document adopté à Abidjan ne fixe ni enveloppe budgétaire régionale dédiée, ni objectif chiffré précis de création d'emplois, ni nombre exact de personnes à former, ni calendrier commun d'exécution pour les pays signataires. Sans ces outils indispensables, le risque est grand de voir cette déclaration se transformer en une simple promesse sans lendemain.

R.T

COMMERCE AGRICOLE L'AFRIQUE DU SUD À LA CONQUÊTE DU MOYEN-ORIENT

Par Saïd Slimani

L'Afrique du Sud vend globalement plus de produits agricoles qu'elle n'en achète. Si elle a gagné du terrain sur les marchés étrangers au cours des dernières années, Pretoria entend néanmoins consolider davantage sa position commerciale sur des destinations clés. Du 27 au 30 septembre, le ministère sud-africain de l'Agriculture a organisé une mission économique en Arabie saoudite, à Oman et aux Émirats arabes unis. Dans un communiqué diffusé le 2 octobre, le département précise que ce déplacement avait pour but de développer les échanges dans le domaine agricole, de faciliter l'accès aux marchés et d'explorer les pistes de coopération avec ces trois pays du Moyen-Orient. Cette initiative est lancée au moment où cette zone représente déjà un important débouché pour les produits agricoles sud-africains. D'après la Chambre sud-africaine des entreprises agricoles (Agbiz), le Moyen-Orient a importé pour environ 1,3 milliard de dollars de produits agricoles sud-africains en 2025, ce qui correspond à près de 8 % des exportations agricoles du pays, lesquelles ont atteint un niveau record de 15,1 milliards

de dollars cette année-là. L'Arabie saoudite, l'Irak, le Koweït, la Jordanie et le Qatar comptent parmi les principaux marchés de la région. Pour Pretoria, les possibilités de croissance demeurent néanmoins substantielles. L'Afrique du Sud ne fournit par exemple qu'environ 1 % des importations agricoles de l'Arabie saoudite toujours selon Agbiz. La région représente donc à la fois un marché déjà existant et un espace à conquérir pour les exportateurs sud-africains. Cette ambition d'ouvrir de nouveaux débouchés se heurte toutefois à un environnement moins propice pour certaines filières. D'après les autorités, l'épidémie de fièvre aphteuse qui touche le pays rend plus difficile l'accès du bétail et des produits d'origine animale sud-africains à certains marchés étrangers. « La décision de mobiliser notre mission dans les pays du Moyen-Orient pour contribuer à ces échanges répond à la souffrance que je vois chez les éleveurs qui ne peuvent plus exporter leur bétail et leurs produits en raison de la crise liée à la fièvre aphteuse », a ainsi expliqué la vice-ministre de l'Agriculture, Rosemary Capa. Il convient de rappeler que la recrudescence de la fièvre aphteuse s'est nettement aggravée en Afrique du Sud depuis 2025. Très contagieuse, la maladie avait été signalée dans les neuf provinces du pays au début du mois de mars

2026, avec 935 foyers recensés à l'échelle nationale, selon le Parlement sud-africain. D'après le ministère de l'Agriculture, les échanges menés au Moyen-Orient ont aussi abordé les questions sanitaires. Les parties ont convenu de partager des informations sur la lutte contre les maladies afin que l'Afrique du Sud puisse évaluer ses propres dispositifs au regard des exigences d'importation et, quand cela est possible, chercher une équivalence des mesures sanitaires.

À cette difficulté sanitaire s'ajoutent les tensions géopolitiques susceptibles de perturber le transport maritime dans la région et d'augmenter les coûts de fret, ce qui constitue un risque supplémentaire pour les exportateurs. En mars, Agbiz jugeait déjà que ces perturbations pouvaient peser sur les expéditions sud-africaines vers le Moyen-Orient.

Le secteur des agrumes illustre cette fragilité. En 2024, les pays du Moyen-Orient avaient importé près de 311 millions de dollars d'agrumes sud-africains, soit 17,2 % des recettes d'exportation de la filière sur l'année. En dépit de ces obstacles, les échanges n'ont pas cessé. Au deuxième trimestre 2026, les exportations agricoles sud-africaines vers le Moyen-Orient ont atteint environ 332 millions de dollars, en progression de 1 % sur un an.

S.S

L'ONU ADOPTE UNE RÉSOLUTION SUR L'IA ET LES DROITS HUMAINS

L'ALGÉRIE AU CŒUR D'UNE AVANCÉE MULTILATÉRALE

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté hier mardi, à Genève dans le cadre de sa 63e session, une résolution intitulée « Répercussions de l'intelligence artificielle sur la promotion et la protection des droits de l'homme ».

Par Yacine Boudali

Ce texte a été présenté par un groupe interrégional réunissant l'Algérie, le Bangladesh, l'Égypte, l'Autriche, la Grèce, le Népal, le Guyana et le Koweït.

Les délégations ayant participé aux consultations, ainsi que les organisations de la société civile, ont salué cette adoption, compte tenu du contexte et de la pertinence du sujet. Membre du groupe noyau, l'Algérie a contribué activement à l'élaboration du projet et aux négociations jusqu'à son adoption.

Cette décision intervient alors que les débats et les revendications s'intensifient dans le monde pour une gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) associant tous les États.

La résolution prend en compte les priorités des pays en développement, au premier rang desquelles la réduction du fossé technologique, en particulier dans le domaine de l'IA, le renforcement de la coopération internationale et le transfert d'expertises et de technologies. Elle aborde également les effets de l'IA sur l'avenir du travail, le droit au développement et d'autres enjeux.

Elle souligne que la conception, le développement, le déploiement et l'utilisation de l'intelligence artificielle doivent respecter le droit international, y compris le droit international des droits de l'homme.

Le texte insiste aussi sur la nécessité pour la gouvernance de l'IA de s'appuyer sur les principes de la Charte des Nations Unies, notamment la coopération internationale,



l'égalité souveraine et la non-discrimination.

La résolution appelle en outre à prendre en compte la diversité des contextes nationaux, des capacités et des niveaux de développement, et à élargir la participation de tous les États, en particulier les pays en développement, aux débats sur la gouvernance de l'IA. Elle encourage des approches garantissant la dignité humaine, la transparence, la responsabilité et un contrôle humain effectif de l'IA.

Dans ce cadre, elle rappelle aux sociétés et entreprises du secteur privé, y compris les sociétés technologiques, leurs responsabilités en matière de respect des droits de

l'homme. Elle appelle par ailleurs à renforcer la coopération internationale, à développer les capacités, à fournir une assistance technique et à assurer le transfert de technologies au profit des pays en développement, tout en favorisant l'accès aux produits et services numériques publics et aux modèles d'IA open source. Il a également été décidé de tenir, lors de la 65e session du Conseil, une table ronde intitulée « Les droits de l'homme au cœur de l'IA : renforcer les capacités et combler le fossé », et de demander au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'élaborer un rapport à ce sujet, qui sera présenté au Conseil lors de sa 66e

session. L'adoption de cette résolution consacre le rôle de l'Algérie dans la défense des priorités des pays en développement au sein des fora onusiens et sa contribution à des approches équilibrées, conciliant les opportunités offertes par les technologies modernes et la protection des droits de l'homme. Elle conforte aussi sa présence active dans les processus de gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle, conformément à son engagement constant en faveur du multilatéralisme et d'une coopération internationale fondée sur l'égalité souveraine et la solidarité entre les États.

Y.B

GAZA SOUS LES FLAMMES D'UNE AGRESSION GÉNOCIDAIRE EFFONDREMENT TOTAL DES SECTEURS SANITAIRE, ÉDUCATIF ET CARCÉRAL

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste poursuit sa destruction méthodique de la bande de Gaza, plongeant des millions de Palestiniens dans une catastrophe humanitaire sans précédent.

L'entité sioniste ne cesse de ravager la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, tout en menant une guerre génocidaire parmi les plus horribles au monde. Elle y a détruit toutes les conditions de vie et a rendu la situation humanitaire, sanitaire et éducative catastrophique, en raison de la destruction des infrastructures, des violations et des crimes contre l'humanité.

Par Ikram Haou

Les Palestiniens sont tous dans une situation désastreuse, et les prisonniers subissent des violations et des actes horribles de la part de l'entité sioniste. A ce sujet, le chef de l'unité des études et de la documentation de l'Autorité palestinienne chargée des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers, M. Abdel Nasser Farwana, a expliqué que les détenus traversaient les périodes historiques les plus dangereuses et les plus sanglantes depuis le 7 octobre, sur fond de recrudescence des violations dans les prisons de l'occupation. Il a noté que 40 000 Palestiniens avaient été arrêtés au cours des trois dernières années, dont quelque 25 000 en Cisjordanie et à El-Qods, et plus de 15 000 dans la bande de Gaza.

La plupart des infrastructures sont également détruites, notamment en ce moment où le secteur de la santé souffre. Il est très difficile d'assurer le minimum de soins en raison d'une grave pénurie de médicaments et de fournitures médicales. Selon le directeur du complexe médical Al-Chifa, M. Mohamed Abou Selmiya, la situation sanitaire dans la bande de Gaza demeure « catastrophique ».

Il a en outre expliqué cette situation par des données précises : seuls 16 hôpitaux sur 34 fonctionnent actuellement de manière partielle. M. Abou Selmiya a ajouté que plus de 50 % des médicaments et 70 % des fournitures médicales sont indisponibles, outre un déficit estimé à 80 % en produits de laboratoire. Plus de 80 % des appareils de scanner et de radiographie ont également été endommagés, alors qu'aucun appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) n'est disponible, a-t-il souligné. De même, 11 000 malades atteints de cancer, dont 4 500 nécessitent des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie, sont privés de soins dans la bande de Gaza. Le nombre de décès dus à l'absence de traitement se situe entre 2 et 3 cas par jour, tandis que 40 % des patients sous dialyse ont perdu la vie.

Plus de 70 % des couveuses pour nouveau-nés ont été détruites. Quelque 21 000 patients ont besoin de soins à l'extérieur de la bande de Gaza, mais seule une centaine de malades par semaine parvient à quitter le territoire. L'agression a également fait plus de 6 000 amputés, dont environ 2 000 enfants, ainsi que plus de 2 000 personnes souffrant de para-

lysie totale, outre 47 000 blessés nécessitant une rééducation à vie, a ajouté Abou Selmiya.

D'autre part, le secteur de l'éducation n'est pas épargné, où des centaines de milliers d'élèves tentent de poursuivre leur scolarité dans des conditions exécrables, sous des tentes. Dans ce cadre, le directeur de l'éducation à l'ouest de Gaza, Dr Jawad Al-Cheikh Khalil, a déclaré que l'agression génocidaire avait détruit près de 70 % des écoles de la bande de Gaza. Les résultats de ces destructions sont marqués par plus de 21 000 martyrs parmi les étudiants et plus de 700 membres du personnel éducatif et enseignant, tandis que les infrastructures du ministère de l'Éducation ont été détruites, a-t-il affirmé.

Le même responsable a donné l'exemple de la situation éducative durant l'année 2026-2027, où plus d'un demi-million d'élèves ont rejoint les établissements scolaires pour la quatrième année consécutive, non pas dans des établissements scolaires normaux, mais dans des tentes éducatives. Le nombre d'élèves dépasse parfois 70 dans une seule tente, dans un contexte marqué par les coupures d'électricité et d'internet, ainsi que par le manque d'eau potable et de moyens pédagogiques.

Alors que les écoles non détruites servent à accueillir les personnes déplacées, le responsable a appelé à aider à créer des écoles mobiles et temporaires afin de sauver l'année scolaire des enfants palestiniens sous cette occupation sioniste.

Revenant aux prisonniers palestiniens, M. Farwana a en outre déclaré que le nombre actuel de prisonniers et détenus s'élève à environ 9 500, dont près de 3 200 détenus administratifs, sans compter le nombre réel de prisonniers originaires de la bande de Gaza. Au cours des trois années de guerre génocidaire, 93 prisonniers sont tombés en martyrs, tandis qu'environ 750 dépouilles palestiniennes sont toujours détenues par l'occupation sioniste. Il a ajouté que, selon le témoignage de prisonniers libérés, ceux-ci ont vécu des violences physiques, ou si l'on peut dire des actes de torture ; ils n'avaient pas accès à une alimentation suffisante ni à de l'eau potable, et tout a été fermé d'une manière illégale, par exemple les visites familiales ont été interdites et les visites du Comité international de la Croix-Rouge entravées. Il a qualifié la situation dans les prisons de « choquante et effrayante », a-t-il conclu.

I.H.

CHATGPT VEUT JUGULER LA TRICHE

UN FILIGRANE INVISIBLE POUR DISTINGUER LES TEXTES DE L'IA DES ÉCRITS HUMAINS

OpenAI va déployer dans les prochaines semaines un filigrane invisible sur les textes générés par ChatGPT et Codex exclusivement dans l'Union européenne. Cette signature numérique, conçue pour rendre les contenus produits par l'IA plus facilement identifiables, s'inscrit dans le cadre des obligations imposées par l'AI Act.

Par Yakout Abina

OpenAI franchit une nouvelle étape dans l'identification des contenus générés par intelligence artificielle. L'entreprise américaine a annoncé l'arrivée prochaine d'un filigrane invisible sur les textes produits par ChatGPT et Codex au sein de l'Union européenne. Le dispositif sera déployé au cours des prochaines semaines pour l'ensemble des utilisateurs, qu'ils utilisent la version gratuite ou payante des services.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'AI Act, le règlement européen consacré à l'intelligence artificielle. Depuis l'entrée en vigueur de certaines dispositions du texte, les fournisseurs d'IA générative sont tenus de mettre en place des mécanismes permettant d'identifier les contenus créés par leurs modèles. OpenAI entend ainsi répondre aux exigences réglementaires européennes tout en testant l'efficacité de sa solution avant un éventuel déploiement à plus grande échelle. L'entreprise précise d'ailleurs que ce marquage n'est pas destiné, pour le moment, à devenir un paramètre mondial par défaut.

Baptisée text Grain, la technologie repose sur un principe différent de celui d'un filigrane classique. Aucun symbole caché, aucune ligne de code ni



aucune mention visible n'apparaîtront dans les textes générés. Le système introduit plutôt un signal statistique imperceptible dans les choix de mots réalisés par le modèle lors de la rédaction.

Concrètement, lorsqu'une intelligence artificielle produit une phrase, elle sélectionne chaque mot parmi plusieurs possibilités. Avec text Grain, OpenAI oriente discrètement certains de ces choix grâce à une clé secrète connue uniquement de l'entreprise. Selon OpenAI, ce procédé

n'altère ni le sens ni la qualité des textes produits.

La société affirme que text Grain offre des performances comparables, voire supérieures à celles d'autres solutions de marquage existantes, telles que SynthID de Google. Elle reconnaît néanmoins que la technologie reste imparfaite. L'efficacité de la détection diminue notamment lorsque les textes sont courts, traduits ou modifiés par un utilisateur. Remplacer seulement 10 % des mots par des synonymes suffit ainsi à réduire

fortement les capacités de détection.

Open AI souligne également que l'absence de filigrane détecté ne constitue pas une preuve qu'un texte a été rédigé par un humain. Comme les détecteurs d'IA actuellement disponibles sur le marché, text Grain ne garantit donc pas une certitude absolue. Sur le plan de la confidentialité, l'entreprise assure que le marquage ne contient aucune information permettant d'identifier les utilisateurs. Le système n'associe ni compte, ni requête, ni historique de conversation au document généré. Dans un premier temps, l'outil de détection sera réservé aux chercheurs et aux organisations spécialisées afin d'évaluer la robustesse du dispositif avant une éventuelle ouverture au grand public. Les développeurs peuvent déjà activer cette fonctionnalité sur certains modèles d'IA, bien qu'elle reste désactivée par défaut.

Avec ce déploiement, OpenAI se conforme aux dispositions de l'AI Act, qui impose aux fournisseurs d'IA générative de rendre leurs contenus identifiables par des moyens techniques. Les principaux acteurs du secteur, dont Google, Meta, Microsoft et Anthropic, disposent jusqu'au 2 décembre 2026 pour se mettre pleinement en conformité avec la réglementation européenne.

Y.A

BATTERIES SMARTPHONES

LES CHARGER RAPIDEMENT EST-CE UNE BONNE IDÉE ?

Par Salim Nait Ouguelmim

Gagner l'intégralité de l'autonomie en quelques minutes seulement constitue désormais un point de vente banal mis en avant par les marques de téléphones intelligents. Pourtant, cette performance laisse perplexe bon nombre d'utilisateurs, convaincus qu'une telle intensité finit inévitablement par user prématurément l'accumulateur. En 2026, la vérité se révèle bien moins tranchée que cette appréhension collective.

Cette défiance à l'égard de la recharge accélérée naît d'une période où les téléphones intelligents ne bénéficiaient d'aucune sauvegarde efficace contre les excès de température. Voici environ dix ans, injecter une forte puissance dans un accumulateur de faible taille, sans régulation électronique adéquate, pouvait réellement précipiter son vieillissement. Cette mauvaise réputation est restée ancrée chez le grand public, bien que l'électronique de recharge ait profondément changé entre-temps.

De nos jours, chaque téléphone intelligent intègre des sondes qui contrôlent sans cesse la chaleur, la tension et l'intensité traversant l'accumulateur, et qui modulent automatiquement la cadence de recharge selon ces relevés. Dès que la température s'élève anormalement, la puissance fournie chute aussitôt afin de préserver les éléments internes, ce dispositif demeurant parfaitement imperceptible pour l'utilisateur qui voit simplement son appareil continuer à se recharger, à une allure un peu atténuée.

L'élément le plus fréquemment mal saisi dans ce débat touche la cause

réelle du vieillissement. Ce n'est pas la cadence de recharge en tant que telle qui détériore les accumulateurs lithium-ion, mais la chaleur susceptible d'en résulter lorsqu'elle n'est pas convenablement évacuée. Un accumulateur qui surchauffe durant une recharge voit ses réactions chimiques internes s'emballer, ce qui altère plus rapidement les électrodes et amoindrit peu à peu sa capacité maximale.

Les marques l'ont bien saisi et ont élaboré leurs dispositifs de recharge accélérée en conséquence. Une approche de plus en plus courante consiste à scinder l'accumulateur en deux cellules séparées alimentées en parallèle à puissance modérée, plutôt qu'une cellule unique poussée au maximum, ce qui répartit la chaleur produite tout en maintenant une cadence globale élevée. Les adaptateurs les plus récents, dotés de composants au nitrure de gallium plus compacts et plus performants, transfèrent aussi une part de cette chaleur vers le bloc externe plutôt que vers le téléphone, ce qui restreint davantage l'échauffement de l'appareil durant la recharge.

Sur le terrain, les écarts constatés entre une recharge lente et une recharge accélérée demeurent aujourd'hui minimes sur un téléphone intelligent. Un rapprochement est fréquemment fait avec les automobiles électriques, où la différence de vieillissement entre recharge accélérée et recharge ordinaire est bien plus marquée : une étude Geotab parue début 2026 a par exemple relevé qu'une voiture rechargée régulièrement au-delà de 100 kW perdait en moyenne deux fois plus de capacité par an qu'un véhicule rechargé plus lentement. Mais un télé-

phone intelligent ne partage ni la dimension d'accumulateur, ni la chimie des cellules, ni les variations de température d'une automobile électrique, ce qui explique pourquoi cet écart devient bien plus délicat à quantifier, voire indétectable, sur l'accumulateur d'un téléphone.

Les dispositifs de gestion intégrés aux téléphones intelligents récents ont du reste atteint un degré de finesse tel que les disparités entre les procédés de recharge deviennent globalement négligeables pour l'utilisateur final. Cela ne veut pas dire que la recharge accélérée est totalement neutre sur la durée, mais que son incidence réelle se compte désormais en années plutôt qu'en mois, et demeure largement tributaire des habitudes qui l'accompagnent plus que de la puissance affichée en watts sur l'écran.

Ainsi, le péril ne provient pas tant de la recharge accélérée en elle-même que de son association avec d'autres éléments aggravants. Recourir à un adaptateur non homologué ou de piètre qualité accroît nettement le risque, car ces accessoires n'intègrent pas toujours les protocoles de sécurité thermique des modèles d'origine. Recharger son téléphone en pleine canicule, en plein soleil ou dans une coque épaisse qui retient la chaleur amplifie également le phénomène en empêchant une bonne évacuation.

Solliciter intensivement son téléphone pendant qu'il se recharge à forte puissance, pour jouer ou regarder une vidéo par exemple, cumule la chaleur produite par le processeur avec celle de la recharge elle-même, ce qui altère l'accumulateur plus vite qu'une recharge simple, l'appareil au repos. À

l'inverse, un échauffement modéré, comparable à une tasse de thé tiède au toucher, reste parfaitement normal et ne constitue ni un indice de défaillance ni un motif d'inquiétude.

Faut-il pour autant se défier de la recharge accélérée ?

La réponse la plus sincère, au regard des connaissances actuelles, demeure nuancée. La recharge accélérée n'est plus une pratique dangereuse en soi sur un téléphone intelligent moderne équipé d'un adaptateur homologué, mais elle n'est pas non plus totalement dépourvue de conséquences sur un usage très intensif et répété pendant plusieurs années, en particulier lorsqu'elle s'accompagne de conditions de chaleur défavorables.

Pour restreindre au maximum l'usure liée à la recharge, quelques réflexes simples restent pertinents indépendamment de la puissance de l'adaptateur utilisé.

Choisir systématiquement l'adaptateur d'origine ou un modèle homologué, retirer une coque épaisse pendant une recharge accélérée ou sans fil pour améliorer l'évacuation thermique, et éviter d'exposer l'appareil à une chaleur ambiante déjà élevée pendant qu'il recharge permettent de profiter pleinement de la rapidité offerte sans précipiter inutilement le vieillissement de l'accumulateur. La plupart des téléphones intelligents récents proposent également des fonctions de recharge intelligente qui plafonnent automatiquement la charge maximale ou en retardent la dernière phase pour préserver l'accumulateur sur la durée, ces fonctions étant un complément utile à ces quelques précautions manuelles.

SNO

CLIMAT

ALGER ABRITE UNE RÉUNION RÉGIONALE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE DES UNIVERSITÉS AFRICAINES

Une réunion régionale du projet CO-CAT, visant à renforcer les capacités des universités africaines en matière de recherche sur l'adaptation au changement climatique, s'est tenue mardi à l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediene (USTHB) à Alger.

Organisée par l'Association des universités africaines (AUA), cette réunion régionale se poursuit jusqu'au 9 octobre courant et a pour objectif d'examiner les résultats de la phase pilote de l'outil d'évaluation des capacités organisationnelles axé sur le climat.

Cette réunion d'Alger réunit les 16 universités africaines participantes au projet CO-CAT (Climate Adaptation Research-Focused Organisational Capacity Assessment Tool), afin de capitaliser les enseignements et recommandations tirés des visites d'apprentissage entre pairs et des activités de mentorat, de les transformer en solutions communes et de définir une feuille de route claire en vue d'une adoption plus large de l'outil.

Dans son allocution d'ouverture, le vice-recteur chargé des relations extérieures de l'USTHB, Azzeddine Chafa, a souligné l'importance de cette réunion qui a pour ambition de "renforcer les partenariats scientifiques entre les universités africaines et de contribuer à la mise en place d'un réseau durable de recherche et de coopération, notamment face aux défis climatiques du continent".

La réunion permet également, selon lui, de mettre en avant l'expertise algérienne dans plusieurs domaines, notamment les sciences de la Terre, la télédétection, les systèmes d'information géographique, l'environnement, les ressources en eau et les risques naturels.

Le représentant de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), Mohamed Loucif Seiad, a, pour sa part, rappelé les travaux menés en Algérie dans les domaines de la gestion de l'eau, de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et de la résilience climatique, pour faire face



aux défis liés au changement climatique en Afrique. Il a également rappelé la participation de l'Algérie à plusieurs programmes internationaux, dont PRIMA, avec 99 projets financés depuis 2018, et LEAP-RE, portant notamment sur les énergies renouvelables, les solutions hydriques et les technologies solaires. Le responsable a plaidé pour davantage de projets de recherche conjoints, de mobilité des chercheurs et de partage des données, soulignant que "la coopération africaine est essentielle pour transformer les connaissances scientifiques en solutions concrètes face au changement climatique".

De son côté, le chercheur ghanéen en sciences de l'environnement et du développement durable et chercheur principal du projet CO-CAT, Frederick Ato Armah, a re-

levé la nécessité de développer les compétences dans plusieurs domaines liés au changement climatique et de renforcer le partage d'expériences entre les établissements africains, soulignant la qualité du travail réalisé sur le continent, qui "doit être davantage valorisé et connu".

Il a également mis en avant l'intérêt de la coopération avec les équipes de recherche travaillant sur l'adaptation au changement climatique, saluant l'expérience algérienne dans ce domaine.

Pour rappel, le projet CO-CAT est une initiative panafricaine lancée dans le cadre du programme CLARE (Climate Adaptation and Resilience), menée sur 24 mois, de janvier 2025 à décembre 2026.

R.Env

REVADE 2026
FORTE PARTICIPATION NATIONALE ET INTERNATIONALE ATTENDUE JEUDI À ALGER

La 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE 2026) s'ouvrira jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation d'au moins 150 entreprises algériennes et de plusieurs sociétés étrangères de différents pays. Organisée par les ministères de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, sous le slogan "Une économie circulaire durable: enjeux et perspectives", cette édition verra la participation d'entreprises et d'organismes publics, d'opérateurs économiques, d'investisseurs, de porteurs de projets, de start-up, de sociétés étrangères d'Allemagne, d'Italie, de Chine, de Belgique, du Rwanda et du Sultanat d'Oman, ainsi que de l'Organisation internationale du travail (OIT), ce qui favorisera les échanges d'expertises, d'expériences et de technologies dans les domaines de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets. Prévue sur trois jours, cette mani-

festation sera un espace privilégié de dialogue et de coopération autour des enjeux liés à l'économie circulaire et à la gestion des déchets, notamment à la faveur de la présence des différents acteurs de la chaîne de valeur, parmi lesquels les entreprises de collecte et de transport des déchets, les entreprises de tri sélectif, les centres d'enfouissement technique (CET), les centres d'incinération, les entreprises de transformation et de recyclage des déchets, en sus des producteurs et fournisseurs de matières premières recyclées. Participent également à cette manifestation des entreprises spécialisées dans la fourniture d'équipements de collecte, de transport et de recyclage des déchets, des fournisseurs de solutions technologiques, des bureaux d'études et de conseil, des instituts et établissements de formation, ainsi que des établissements financiers, des compagnies d'assurance et des entreprises et organismes publics. Le REVADE 2026 vise à renforcer la place de l'économie

circulaire dans le processus de diversification de l'économie nationale, à travers le développement des activités de collecte, de tri, de traitement, de recyclage et de valorisation des déchets, en vue de les transformer en matières susceptibles d'être réintégrées dans l'activité industrielle. La manifestation ambitionne également d'encourager l'investissement national et étranger dans le domaine de la gestion et de la valorisation des déchets, de soutenir le transfert de technologies et de savoir-faire et de développer un tissu industriel national spécialisé dans le recyclage et la valorisation, permettant ainsi de créer un impact positif sur l'emploi. Selon les organisateurs, cette édition constitue une opportunité pour renforcer la transition vers un système intégré de valorisation et de réintégration industrielle des matières dans le cycle économique, conformément aux objectifs de développement durable et de diversification de l'économie nationale.

R.Env

LE VIRUS EBOLA AVANCE TOUJOURS
LE KENYA ENREGISTRE SON PREMIER DÉCÈS

Un Kényan vivant en République démocratique du Congo (RDC) est mort d'Ebola, lundi soir, dans un hôpital de Nairobi, a annoncé mardi le ministre de la Santé kényan, première infection et premier décès lié à cette maladie jamais recensés dans ce pays d'Afrique de l'Est.

Selon le ministre kényan de la Santé Aden Duale, la victime, un Kényan qui vivait en RDC, était tombée malade il y a environ un mois et avait été traitée dans plusieurs hôpitaux dans ce pays. Il avait ensuite traversé la frontière avec l'Ouganda par la route, puis avait pris un avion le 3 octobre depuis l'aéroport de Kampala jusqu'à celui de Nairobi.

L'homme avait été admis dans un hôpital public de Nairobi, où il avait été placé à l'isolement alors qu'il présentait de nombreux symptômes de la fièvre hémorragique à virus Ebola, dont des tests ont ensuite confirmé qu'il était porteur, et dont il est mort lundi soir, a indiqué Aden Duale.

Vingt-huit membres de la famille du défunt et les 23 passagers et quatre membres

d'équipage du vol Kampala-Nairobi doivent être rapidement placés sous surveillance, a-t-il encore ajouté.

La RDC est en proie à la 17e épidémie de maladie Ebola de son histoire, devenue en quelques mois la plus meurtrière jamais connue dans ce vaste pays d'Afrique centrale. A ce jour, 8.300 cas ont été recensés, dont plus de 4.000 mortels, selon les dernières données des autorités congolaises.

Médecins sans frontières (MSF) a alerté lundi sur une "flambée inquiétante" des cas d'Ebola dans le Nord-Kivu, région de l'est de la RDC voisine de l'Ouganda, où sont désormais recensés près de 40 % de nouveaux cas selon l'ONG. L'épidémie d'Ebola ne recule pas mais "se déplace", avait récemment jugé l'ONG.

Mi-septembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) alertait déjà sur la progression "exponentielle" du virus dans cette province, avec un doublement du nombre de décès hebdomadaires lors de la première quinzaine de septembre.

R.Env

VERS UNE « PÉNURIE » MONDIALE D'ENSEIGNANTS 50 MILLIONS D'ENSEIGNANTS MANQUERONT D'ICI 2030

D'ici 2030, il manquera 50 millions de profs supplémentaires partout dans le monde. C'est ce qu'ont annoncé l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture « UNESCO », l'Organisation internationale du Travail « OIT », le Fonds des Nations unies pour l'enfance « Unicef » et l'Internationale de l'éducation.

Par Hamida Indja

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, qui a lieu le 5 octobre de chaque année, ces organisations ont publié un message commun lundi. Dans ce texte, elles demandent d'accorder plus d'importance aux professeurs et au métier d'enseignant. D'après les chiffres donnés dans ce texte, il faudra trouver 44 millions de professeurs supplémentaires pour que tous les élèves du monde puissent aller à l'école primaire et au collège ou au lycée. Il faudra aussi six millions de professeurs supplémentaires pour les classes de pré-primaire.

Ce message montre aussi que trouver de nouveaux profs est aussi important que de garder ceux qui ont déjà beaucoup d'expérience dans leur métier.

Elles disent aussi qu'il est très important de faire en sorte que le métier de prof donne envie, qu'il apporte du bonheur et qu'il puisse durer toute une vie.

Elles rappellent surtout qu'il faut aider les femmes enseignantes à pouvoir devenir des cheffes ou à obtenir des postes avec des responsabilités.

Les organisations insistent sur la nécessité de faire de l'enseignement une profession offrant des parcours professionnels motivants, épanouissants et durables. Elles soulignent aussi l'importance de permettre aux enseignantes d'avoir des postes avec des responsabilités.

Cette année, c'est aussi les 60 ans du texte important adopté par l'UNESCO et l'OIT sur les règles pour les profs. Ce texte sert de guide très important pour le monde entier, car il fixe les règles sur les droits, les devoirs et la façon de travailler des professeurs. C'est pour se souvenir de ce texte que la Journée mondiale des enseignants est célébrée chaque année le 5 octobre, depuis 1994. Lundi, l'UNESCO a organisé une grande fête à Paris pour cette journée, avec aussi des discussions très importantes entre grands responsables pour protéger les profs et donner plus de valeur à leur métier.

H I



EXPOSITION "MON LIVRE, MON COMPAGNON DE LA RÉUSSITE" UN ESPACE DÉDIÉ À LA PROMOTION DE LA LECTURE

L'exposition "Mon livre, mon compagnon de la réussite", organisée au Palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa à Constantine, se veut un espace privilégié de promotion de la lecture et de valorisation de l'action culturelle auprès des différentes composantes de la société. Organisé par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en coordination avec une maison d'édition et de distribution, et sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, ce rendez-vous culturel s'inscrit dans le cadre de l'animation de la scène culturelle locale et de l'accompagnement de la rentrée sociale, a indiqué le directeur local du secteur, Farid Zaïter.

Il a précisé que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 14 octobre courant, propose une riche sélection de titres et de publications couvrant une grande diversité de domaines littéraires, scientifiques et intellectuels, notamment la littérature, la culture, l'histoire et la philosophie, outre les manuels scolaires, les ouvrages parascolaires et les fournitures scolaires. L'exposition connaît une affluence soutenue de citoyens issus de différentes catégories sociales et tranches d'âge, notamment des élèves, des étudiants universitaires, des parents accompagnés de leurs enfants, ainsi que des enseignants, des passionnés de lecture et des personnes s'intéressant à la littérature, à l'histoire et à la philosophie, témoignant de l'intérêt manifeste que continue de susciter le livre auprès de toutes les générations.

Ce rendez-vous constitue également une opportunité pour le public de découvrir de nouvelles parutions et d'acquérir des ouvrages correspondant à leurs centres d'intérêt, dans une atmosphère culturelle propice à la lecture et contribuant à conforter la place du livre en tant qu'espace privilégié de connais-

sance, de créativité et d'épanouissement intellectuel. Dans ce contexte, plusieurs visiteurs ont fait part, en marge de l'exposition, de leur appréciation de cette initiative culturelle.

Mme Karima, femme au foyer, a notamment déclaré à l'APS avoir profité de l'occasion pour acquérir une sélection de livres de contes pour enfants ainsi que des fournitures scolaires pour ses enfants, à des prix abordables. Elle a estimé que ce type de manifestations "encourage les enfants à lire et les éloigne du téléphone portable". De son côté, un enfant âgé de dix ans a exprimé sa joie de visiter l'exposition, affirmant : "J'étais très heureux de venir à cette exposition, car j'y ai trouvé beaucoup de contes que j'aime, ainsi que des livres pour apprendre le calcul mental". Un citoyen retraité a, pour sa part, salué l'organisation de cette manifestation, déclarant : "Le livre demeure le meilleur compagnon et le meilleur ami. J'ai été particulièrement heureux de voir les jeunes et les enfants se tourner vers les livres avec autant d'enthousiasme. J'espère que de telles expositions seront organisées tout au long de l'année". De son côté, Bilal Laamara, responsable de la maison d'édition participant à l'organisation de cette manifestation, a considéré que "l'initiative est positive et contribue à encourager la lecture", soulignant l'importance accordée par le ministère de tutelle à la promotion de ce domaine. Il a ajouté que l'organisation de cette exposition coïncidait avec le début de l'année scolaire et qu'elle se distinguait par la disponibilité d'une large gamme d'ouvrages, notamment des livres de soutien scolaire, des dictionnaires et différents supports destinés particulièrement à l'enfant et, plus largement, au public cultivé, estimant que les prix proposés demeurent à la portée de tous.

RC

FORMATION SUPÉRIEURE DANS LES ARTS ET LE PATRIMOINE INTÉGRÉE DÉSORMAIS DANS LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE NATIONAL

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, mardi à Alger, que la formation supérieure dans les arts et le patrimoine "était entrée, au titre de l'actuelle année universitaire, dans une nouvelle phase avec son intégration dans le système universitaire national, tout en préservant sa spécificité culturelle et artistique". Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire 2026-2027 des écoles et instituts supérieurs des arts et du patrimoine, qu'elle a présidée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) "Mohamed-Fawzi", Mme Bendouda a qualifié l'intégration de la formation supérieure dans les arts et le patrimoine au système universitaire national de "redéfinition de la place de l'art et du patrimoine dans l'édification de l'Etat, la production des connaissances et la formation des générations", estimant qu'il ne s'agissait "pas simplement d'un changement de statut administratif".

Dans ce contexte, elle a expliqué que "la formation artistique fait désormais partie du parcours universitaire, avec l'ensemble des œuvres universitaires qui lui sont associés, notamment le transport, l'hébergement et la restauration", à travers l'intégration des étudiants des filières artistiques au système numérique d'encadrement universitaire via la plateforme "PROGRES".

La ministre a souligné que l'Etat "consacre un choix national clair faisant de la connaissance artistique et patrimoniale une composante intrinsèque du système national de connaissances", ajoutant que la formation porteuse de la culture algérienne "relève des responsabilités de l'Etat".

Par ailleurs, Mme Bendouda a annoncé l'ouverture du premier laboratoire de recherche consacré à l'art algérien moderne et contemporain à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, ainsi que le lancement de la formation doctorale au sein de cette école et de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle "ISMAS".

Dans le domaine du cinéma, la ministre a indiqué que "la première promotion de licence de l'Institut national supérieur du cinéma +Mohamed Lakhdar-Ha-

mina+ sortira cette année, précisant que la formation de master sera ouverte dans les domaines de l'écriture cinématographique, de l'image et de la gestion de la production". Dans le domaine de la musique, la ministre a fait état de l'ouverture d'un nouvel espace destiné à découvrir et à former les talents algériens et à les mettre en relation avec la scène artistique internationale, à travers l'Académie de l'Orchestre symphonique international de l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaih".

Dans ce contexte, "des partenariats ont été activés avec les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi qu'avec la Garde républicaine et la Défense nationale, afin d'adapter la formation aux besoins réels du secteur", précisant que son département "s'est fixé l'horizon 2029 pour construire un système intégré de formation artistique et patrimoniale", a fait savoir la ministre.

Concernant la numérisation, Mme Bendouda a souligné que "la numérisation n'est pas seulement une modernisation technique, mais constitue une évolution dans le mode de gestion du savoir, une protection du temps et des efforts, ainsi qu'une préparation d'établissements appartenant à l'université de demain". Au terme de son allocution, la ministre a salué le partenariat entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), l'Université de la formation continue (UFC), le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que le Commandement de la Garde républicaine et l'ensemble des établissements contribuant à "la réussite de cette transformation".

De son côté, le directeur de l'INSM, Mustapha Arikat, a salué, dans une déclaration à l'APS, la décision d'intégrer les étudiants des instituts des arts et du patrimoine au système numérique "PROGRES", affirmant que l'institut "accompagne la politique de l'Etat algérien, notamment dans le cadre du projet du baccalauréat des arts visant à attirer les étudiants talentueux".

RS

FOOT / CAN-2027 - PRÉPARATION

L'ALGÉRIE DOMINE LE NIGER (2-1)

La sélection algérienne de football a dominé son homologue nigérienne 2-1 (mi-temps 0-1) en match amical, disputé mardi soir, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la préparation des deux prochaines journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027).

Le Niger a été le premier à trouver le chemin des filets dans ce match, et dès la 12e minute de jeu, grâce à N'dri, et c'est le fraîchement incorporé Mohamed Bachir Belloumi a qui égalisé pour les Verts, sur coup franc magistral à la 53e minute de jeu.

A force d'insister, les hommes du coach Brahim Hemdani ont réussi à obtenir un pénalty à la 72e minute de jeu, par l'intermédiaire d'Adil Boulbina, et qui fut transformé dans la foulée par le capitaine Ramy Bensébaini (2-1).

Ce match amical contre le Niger intervient en clôture du stage de préparation, programmé par le sélectionneur Brahim Hemdani pendant cette date Fifa, dans le cadre de la campagne de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations



(CAN-2027). L'Algérie avait démarré cette phase par une victoire (3-1) contre la Zambie, remportée à Tizi-Ouzou lors de la première journée (Groupe I), avant de se contenter d'un nul (2-2) chez le Burundi, lors de la deuxième journée. Les Verts renoueront avec la compétition en novembre prochain, avec au menu les troisième et quatrième journées de cette phase de qualifications à la CAN-2027, et pendant lesquelles ils seront appelés à défier le Togo en aller et retour. Ils commenceront par recevoir, avant de se rendre à Lomé, pour le deuxième match. Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

RS

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN U23

L'ALGÉRIE AFFRONTERA L'ESWATINI AU 2^E TOUR

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23), sera opposée à l'Eswatini, au 2e tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles.

L'Eswatini s'est qualifié ce mardi, à l'issue du match nul concédé à domicile face au Malawi (1-1). Lors de la première manche, l'Eswatini est allé s'imposer en déplacement sur le score de 1 à 0.

Les Algériens, exemptés du premier tour, disputeront le match aller en déplacement (9 novembre 2026), avant d'accueillir leur adversaire lors de la manche retour programmée le 17 novembre prochain.

En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali.

La manche aller aura lieu le 22 mars

2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars.

Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028.

La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.

La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

La sélection algérienne a clôturé dimanche un stage effectué en Afrique du Sud, ponctué par deux matchs amicaux face aux Bafana Bafana : défaite (3-1) puis nul (1-1).

RS

JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES)

L'ÉQUIPE NATIONALE ENTAME SON STAGE À SIDI MOUSSA

La sélection nationale féminine de football a entamé son stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision de la double confrontation contre la République centrafricaine, prévues les 9 et 13 octobre au stade du 5 juillet (18h00) comptant pour le deuxième tour des éliminatoires du tournoi de football féminin des Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

Cette entame de préparation a concerné les premières joueuses arrivées qui ont effectué, lundi soir à 19h00, une légère séance de récupération sur l'une des pelouses du Centre, sous la conduite du sélectionneur national, M. Farid Benstiti.

Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueuses qui rejoignent progressivement le CTN, où le groupe sera au complet dès mardi.

Les coéquipières de la nouvelle venue, Nesrine Bahlouli (Al-Nassr/ Arabie saoudite), restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenue grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique.

La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. A l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

RS

CYCLISME / GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

L'ALGÉRIEN HAMZA YACINE VICTORIEUX DE LA 2^E ÉTAPE

L'Algérien Hamza Yacine, sociétaire de l'équipe "Madar Pro-Team" s'est adjugé la deuxième étape du Grand Prix International de la Ville d'Alger de cyclisme, courue mardi, entre Bab El-Oued à Zéralda, en passant par Tipasa, sur une distance de 134,52 km.

Hamza Yacine a franchi la ligne d'arrivée en 2h 55:02, devant son coéquipier chez Madar Pro-Team, le jeune Anes Riahi, et le Belge Dupond Timothy, avec le même temps.

A l'issue de cette 2e étape, l'Espagnol Iker Mintegi Claver de l'équipe d'Euskaltel-Euskadi s'empare du maillot jaune de leader, alors que son compatriote Van Der Tuuk a conservé le maillot vert à rayures, destiné au meilleur sprinter.

Pour sa part, le jeune coureur algérien Anes Riahi de l'équipe Madar Pro-Team a gardé le maillot blanc du meilleur jeune cycliste.

Pour rappel, la première étape disputée lundi, entre Rouiba-Zemmouri (wilaya de Boumerdès)-Rouiba, sur une distance de 115.12 Km, est reve-

nue au cycliste polonais Danny Van Der Tuuk, sociétaire de l'équipe espagnole "Euskaltel-Euskadi".

Quatre-vingt-trois (83) coureurs ont pris le départ de cette deuxième étape du Grand Prix International de la ville d'Alger, organisé du 5 au 7 octobre sur un parcours global de 605 Km, et inscrit au calendrier de l'Union Cycliste internationale (UCI) en catégorie 2.2.

La 3e étape, prévue mercredi 7 octobre, se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé, tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours), où le peloton empruntera les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire.

Le Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a été précédée par la "Classique Djamaa El Djazair" dont la victoire finale est revenue au cycliste belge Timothée Dupont, sociétaire de l'équipe continentale "Tarteletto Isorex".

Parmi les équipes engagées, et outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas, l'équipe allemande "Embrace The World Team", la formation belge "Tarteletto-Isorex" et l'équipe lituanienne "Energuns Cycling Team".

Outre ces sélections et formations étrangères, plusieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana.

La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara.

RS

MONDIAUX-2026 DE JUDO (3E JOURNÉE)

LE JAPON DÉCROCHE DE NOUVEAUX TITRES À BAKOU

Le Japon a décroché deux nouveaux titres mardi aux Championnats du monde de judo de Bakou, poursuivant ainsi sa moisson au troisième jour de compétition.

Akari Omori a remporté le premier titre mondial de sa carrière en -57 kg en battant en finale la te-

nante du titre, la Géorgienne Eteri Liparteliani, au cours de la prolongation.

Quelques instants plus tard, son compatriote Ryuga Tanaka s'est également paré d'or en -73 kg, écartant l'émirati Makhmadbek Makhmadbekov.

Après trois jours de compétition, le Japon a

déjà décroché cinq des six titres attribués. Les Japonais ont simplement laissé une médaille d'or au pays hôte, l'Azerbaïdjan, victorieux grâce à Ahmad Yusifov en -60 kg dimanche.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

UNE CÉLÉBRATION AU CŒUR DES CROYANCES DU PEUPLE IGBO

LE FESTIVAL DE LA NOUVELLE IGNAME, ENTRE TRADITION ET TRANSMISSION

Le festival de la nouvelle igname, appelé « Iwa Ji » ou « Iri Ji » en igbo, est l'une des manifestations culturelles importantes et symboliques du peuple igbo, originaire du sud-est du Nigéria.

Par Malika Azeb

Cette célébration marque la fin de la saison des pluies et le début des premières récoltes de ce légume sacré. En effet, l'événement revêt une dimension spirituelle, sociale et identitaire pour la communauté igbo.

Pour ce peuple, la récolte réussie de ce tubercule est signe de bénédiction divine et de fertilité de la terre. Avant la consommation de l'igname, les chefs traditionnels et les aînés offrent les premiers légumes aux ancêtres et à Dieu Chukwu, et le vin de palme est versé lors des libations, tandis que les noix de kola sont partagées entre les participants, selon des rites transmis de génération en génération.

Chaque année, la communauté igbo à Abuja se réunit autour de ce rendez-vous, fêté avec des danses, de la musique, des costumes traditionnels et des rites ancestraux, ainsi qu'avec des plats préparés avec de nouvelles ignames.

Couleurs, musique et costumes traditionnels ont animé les rues d'Abuja à l'occasion du festival de la nouvelle igname, une célébration profondément ancrée dans la culture du peuple igbo du Nigeria.

En plus de la célébration des nouvelles ignames, la fête représente un moment de retrouvailles avec les racines, et les familles se réunissent afin de resserrer les liens communautaires et d'inculquer aux nouvelles générations la fierté de leur identité et l'histoire de leur communauté.

Le parrain de la cérémonie, Kalu Omechia, explique dans ce contexte : « Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer notre festival de l'igname nouvelle. Les jeunes Igbo d'Abuja ont organisé cet événement pour perpétuer ce que nous faisons traditionnellement. »

Vêtus de tenues traditionnelles colorées, les participants ont pris part à des danses et à des spectacles culturels. Les mascarades traditionnelles, reconnaissables à leurs costumes et leurs masques, ont également rythmé la cérémonie au son des flûtes et des tambours, et l'odeur de l'igname rôtie se mêlait aux chants et aux percussions, donnant à la fête une atmosphère à la fois festive et solennelle.

Pour les jeunes Igbo présents à Abuja, le festival est également un moyen de maintenir un lien avec une culture parfois éloignée de leur quotidien. « Reconnaître notre culture en dehors de la terre igbo, ici à Abuja, nous rappelle que les Igbo existent toujours », souligne Chiyere Odawolo, une jeune participante.

Pour Nwamazi Chibuikwe, cette transmission est essentielle pour assurer la pérennité de cette identité culturelle : «



Avec ce festival de l'igname nouvelle et les autres festivals igbos, je promets que la culture igbo ne disparaîtra pas. »

Au-delà de la célébration de la récolte, le festival de la nouvelle igname reste ainsi un moment de rassemblement et de transmission. À Abuja, il permet à la communauté igbo de préserver ses traditions et de renforcer les liens entre les générations.

Cette célébration, portée par la diaspora, résonne également au-delà des frontières africaines, comme c'est le cas pour la communauté africaine établie au Canada, précisément à Brandon, au Manitoba, qui célèbre chaque année ce tubercule, une façon de rester attachée à ses racines. Même chose pour ceux résidant aux États-Unis et au Ghana.

Dans quelques régions d'Algérie, des célébrations liées aux légumes, mais notamment aux fruits, sont perpétuées au fil des siècles, comme c'est le cas pour la fête de la figue, très populaire dans la commune de Béni Maouche, à Béjaïa.

Autre fruit célébré, la cerise, pour laquelle chaque année les habitants de Larbaâ Nath Irathen organisaient des

festivités durant plusieurs jours. Idem pour la figue de Barbarie, fêtée à Bouzeguène et à Sahel, avec, en marge, l'organisation d'expositions de différents objets traditionnels.

Dans la wilaya de Skikda, c'est la fraise qui est honorée en raison de son abondance dans cette région de l'est algérien.

Récemment, la wilaya de Tizi-Ouzou a introduit une autre célébration liée à l'arbre emblématique de cette région qu'est l'olivier, qui désormais a sa fête, « Fête de l'olivier », chaque année.

Vers la fin du mois d'octobre, les régions sahariennes, comme Taghit et Timimoun, honorent la fameuse Deglet Nour. La fête est appelée « Moussem ».

Quant aux célébrations culinaires et agricoles, les familles de la région de Kabylie préparent, à l'occasion de la fête de Yennayer, qui a lieu le 12 janvier, un plat traditionnel à base de sept légumes secs, dont les lentilles, pois chiches et fèves, symbolisant la fertilité et l'abondance. Cette préparation constitue une espérance d'avoir une bonne récolte agricole pour l'année à venir.

Le premier jour du printemps est

également célébré dans quelques régions de Kabylie, à travers la confection d'un repas à base d'un tubercule appelé Thapsia garganica (Aderyes). Les racines de cette plante sauvage, cueillies par des familles, notamment les femmes, dans la nature, sont ensuite bouillies dans des marmites et, par-dessus, on fait cuire le couscous à la vapeur, accompagné de légumes et d'œufs durs.

Il convient de préciser que ce légume n'est pas consommé en raison de sa toxicité, mais seules les vertus contenues dans la vapeur servant à la cuisson du couscous et des légumes sont tolérées.

Actuellement, les sciences modernes s'intéressent à cette plante, notamment pour sa molécule active, la thapsigargine.

Des essais cliniques sur des dérivés de cette molécule pour cibler des cellules tumorales auraient donné des résultats prometteurs contre certains cancers, comme celui du sein, de la prostate et du foie. Affaire à creuser...

MA

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

CLÔTURE DES AUDITIONS À BOUIRA

Les auditions de l'"Académie de l'Orchestre des jeunes", relevant de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, se sont clôturées mardi à Bouira, avec la participation d'une vingtaine de jeunes musiciens dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement de ce projet artistique à dimension nationale et internationale, selon les organisateurs.

Menées à l'Institut régional de formation musicale (IRFM) de Bouira, les auditions de l'orchestre des jeunes ont enregistré la participation d'une vingtaine de jeunes, dont 5 filles et 12 garçons, venus présenter leurs connaissances en musique, a déclaré à l'APS M. Bramki Massil, responsable à l'Orchestre philharmonique international d'Algérie.

Dans un climat de concurrence, les jeunes participants ont déployé tout leur art et leur talent musical devant la commission de sélection de l'orchestre, lors d'essais sur des instruments

de musique tels que la flûte, la guitare, le piano, la clarinette, la contrebasse et le violon.

Les castings se sont déroulés sous la supervision de Maestro Mohamed Amine Kouider, directeur du projet et chef d'orchestre. "L'objectif de ce projet est de faire de cette formation une carte d'identité musicale et culturelle de l'Algérie à l'échelle internationale", a expliqué à la presse M. Kouider.

Ce dernier a précisé que les jeunes algériens représenteront 70 % de l'effectif, parmi lesquels des musiciens résidant en Algérie et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Les 30% restant (environ 30 musiciens), sont issus d'une douzaine de pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique.

Le directeur du projet a rappelé par ailleurs que la création de l'Orchestre des jeunes relevant de l'Orchestre philharmonique internatio-

nal d'Algérie intervenait conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts.

M. Kouider a ajouté en outre que Bouira était la dernière étape de ces auditions, et qu'il ne restait plus que celles concernant les musiciens internationaux, soit 30%, qui enverraient des vidéos.

Il a souligné que cette opération s'inscrit dans une démarche visant à découvrir de jeunes talents musicaux, à les faire évoluer et à perfectionner leurs compétences, afin que l'académie constitue un vivier pour l'orchestre principal.

Le projet est placé sous la direction du maestro Amine Kouider, tandis que le jury comprend des artistes de renom et des personnalités internationales.

RC

CONFLIT UKRAINIEN COMMENT LES GÉANTS TECHNOLOGIQUES TRANSNATIONAUX EN PROFITENT

Microsoft rejoint une multitude d'autres acteurs technologiques qui défendent Kiev par conviction idéologique tout en faisant de l'argent.

Par Philippe Rosenthal
In ondialisation.ca, 05
octobre 2026

En juin dernier, la société Microsoft a annoncé sur son site qu'elle «prolongerait son soutien technologique à l'Ukraine jusqu'à la fin de 2027». Microsoft fournit des technologies, un soutien en matière de cybersécurité et d'autres formes d'assistance pour «aider l'Ukraine à maintenir des services numériques essentiels pendant la guerre».

«Depuis 2022, Microsoft fournit des technologies, un soutien en matière de cybersécurité et d'autres formes d'aide pour permettre à l'Ukraine de maintenir ses services numériques essentiels pendant la guerre, portant ainsi le soutien total de l'entreprise à plus de 700 millions de dollars», rappelle le site de Microsoft. Si Microsoft était un État distinct, il serait l'un des 25 plus grands sponsors de l'Ukraine.

Il y a non seulement les armes américaines, mais aussi une multitude d'entreprises technologiques américaines qui sont entrées en guerre en Ukraine. Observateur Continental a aussi nommé le rôle de Palantir: «Palantir domine la sécurité et les guerres».

«Palantir a initialement proposé ses services gratuitement à l'Ukraine. Parallèlement, l'entreprise a fait de la guerre en Ukraine un terrain d'essai pour ses technologies émergentes, collaborant avec le pays pour développer une IA capable de trier et d'analyser les renseignements de terrain, ainsi que de planifier et coordonner des opérations de frappe en profondeur. Ces capacités s'étendent désormais au contrôle d'essaims de drones et à l'identification de cibles.

L'entreprise a noué des partenariats avec de nombreux ministères ukrainiens, notamment dans le cadre d'un contrat majeur annoncé en mai visant à généraliser l'usage de l'IA à l'ensemble des opérations militaires et de défense civile. En 2022, la capitalisation boursière de Palantir était inférieure à 25 milliards de dollars; elle avoisine aujourd'hui les 450 milliards de dollars», a indiqué Responsable Statecraft.

Tout un groupe de géants technologiques américains s'est impliqué. Parmi eux se trouve aussi PayPal — l'un des plus grands systèmes de paiement en ligne internationaux. Avec le déclenchement du conflit en Ukraine en février 2022, l'entreprise a pris parti dans cette confrontation, empêchant complètement les utilisateurs russes d'accéder à ses services.

Les systèmes satellitaires Starlink d'Elon Musk permettent aux forces armées ukrainiennes de communiquer, de suivre les mouvements des troupes russes et de sélectionner des cibles.

L'Ukraine et le réseau Starlink

Observateur Continental a rapporté qu'Elon Musk a refusé à l'Ukraine l'autorisation d'utiliser le réseau Starlink pour guider des drones ukrainiens à longue portée (jusqu'à 200 km) à l'intérieur du territoire russe. Pour le PDG de SpaceX «cela constituait une escalade».

«Depuis le début de l'invasion

russe à grande échelle en février 2022, Starlink est devenu l'un des principaux systèmes de communication utilisés en Ukraine lorsque les infrastructures terrestres sont détruites ou brouillées. Le réseau sert aux communications civiles, gouvernementales et militaires. Il est également utilisé pour maintenir des liaisons avec certains systèmes sans pilote lorsque les réseaux radio classiques sont perturbés. Cette dépendance donne à SpaceX une influence inhabituelle pour une entreprise privée dans un conflit international», signale Space X France, expliquant: «Starlink présente un avantage particulier pour les communications: la liaison passe par le réseau satellitaire plutôt que par une connexion radio directe entre l'opérateur et l'appareil. Cela peut permettre de maintenir une connexion sur des distances auxquelles une liaison radio traditionnelle devient beaucoup plus difficile. C'est précisément cette capacité qui explique l'importance de la décision attendue de SpaceX». Space X France avertit que «l'Ukraine demande l'autorisation et que les discussions se poursuivent, mais qu'aucune activation de Starlink pour des opérations jusqu'à 200 km à l'intérieur de la Russie n'est officiellement confirmée». Les drones à moyenne portée basés sur Starlink ont déjà changé la nature du conflit. Elon Musk a affirmé le 9 mars 2025 que «l'ensemble de la ligne de front en Ukraine s'effondrerait s'il coupait les services d'accès à Internet par satellite Starlink».

Les communications par satellite, gratuites pour l'Ukraine, coûtaient de plus en plus cher à Musk. Un an et demi après le déclenchement des hostilités, il a menacé de retirer le changement si le gouvernement américain n'en supportait pas les coûts. Le gouvernement a accepté. Les autorités polonaises ont également déclaré qu'elles finançaient le travail de Starlink en Ukraine, en y allouant 50 millions de dollars par an.

La mobilisation de Microsoft en faveur de l'Ukraine est beaucoup moins perceptible. Microsoft a développé une relation étroite avec le gouvernement ukrainien et avec les conseillers et spécialistes de la sécurité nationale. L'entreprise est devenue le bouclier de l'Ukraine contre les vagues de cyberattaques.

Comme un État souverain, Microsoft a condamné l'opération militaire russe et a immédiatement suspendu toutes les nouvelles ventes de produits et services en Russie.

La société Microsoft est si impliquée dans conflit ukrainien que son site a constitué «un rapport spécial Ukraine». Dès le départ, Microsoft est engagée dans la cyberguerre contre la Russie.

«Les cyberactivités étant invisibles à l'œil nu, elles sont plus complexes à suivre pour les journalistes et même pour de nombreux analystes militaires», martèle Microsoft. Microsoft utilise «l'IA, de nouveaux outils d'analyse, des ensembles de données plus vastes et une équipe croissante d'experts pour suivre et prévoir cette cybermenace». «Comme évoqué dans ce rapport, la guerre en Ukraine nous donne des leçons et nous invite à agir en mettant en place des mesures efficaces qui seront déterminantes pour la protection de l'avenir de la

démocratie. En tant qu'entreprise, nous nous engageons à appuyer ces efforts, notamment par des investissements continus et nouveaux dans les technologies, les données et les partenariats qui viendront soutenir les gouvernements, les entreprises, les ONG et les universités», concluait Microsoft sur son site.

Des séances d'information à huis clos

En 2022, le New York Times a écrit sur la manière dont les dirigeants d'entreprises technologiques, dont Microsoft, ont obtenu des habilitations de sécurité et participé à des séances d'information à huis clos de l'Agence de sécurité nationale américaine et du Cyber Command américain, permettant leur entrée dans la guerre.

Ce sont Microsoft et Google qui ont fourni l'essentiel des informations adaptées à une utilisation pratique. À cette époque, Microsoft avait mis en place un échange de renseignements 24 heures sur 24, grâce auquel elle était en mesure de travailler en étroite collaboration avec des responsables du gouvernement ukrainien et des experts en cybersécurité pour éliminer les menaces et se protéger contre les attaques.

Google participe à l'effort de guerre ukrainien en fournissant un soutien technologique, financier et humanitaire majeur, notamment à travers la sécurisation des données gouvernementales, la lutte contre la désinformation et des partenariats d'intelligence artificielle. Les géants de la tech ont transformé l'Ukraine en laboratoire de guerre pour l'IA.

Le président de Microsoft, Brad Smith, a déclaré que la première chose faite par l'entreprise avait été de soutenir et de protéger franchement l'Ukraine. Il a annoncé que l'entreprise a agi rapidement pour soutenir et défendre l'Ukraine en transférant des données gouvernementales critiques vers des centres de données cloud sécurisés à travers l'Europe.

Smith a établi une analogie militaire et il raisonne comme un général de la cyberguerre en comparant ce qui arrivait à une manœuvre militaire classique: «Une réponse efficace doit s'appuyer sur ces principes fondamentaux en s'articulant autour de quatre piliers stratégiques. Ceux-ci doivent renforcer les capacités collectives afin de mieux (1) détecter, (2) contrer, (3) perturber et (4) dissuader les cybermenaces étrangères». Selon lui, les moyens défensifs doivent être dispersés pour ne pas souffrir d'une seule attaque. Le conflit russo-ukrainien a changé la nature même des hostilités. Le Wall Street Journal note que «les armes à feu portatives (telles que les arquebuses puis, plus tard, les fusils) ont systématiquement mis fin à la domination de la cavalerie traditionnelle et des armes blanches sur le champ de bataille» et aujourd'hui, «les doigts ne sont plus pressés par des gâchettes, mais par des joysticks, et les opérations de combat sont de plus en plus menées sur des écrans et de moins en moins souvent — dans des tranchées».

Bien que Brad Smith souligne fortement que Microsoft est une entreprise, pas un gouvernement ou un État, il a clairement indiqué qu'elle ne reste pas du tout neutre. Les géants de la technologie comme Microsoft, SpaceX et Pa-

lantir ont fait leur choix et ils ont conclu une alliance avec les États-Unis et l'Ukraine, devenant ainsi les participants les plus importants sur un champ de bataille radicalement modifié. Les technologies de ces entreprises se sont avérées non moins importantes pour l'Ukraine que les armes des puissances alliées.

Alex Karp, cofondateur et PDG de Palantir Technologies, souligne dans son manifeste idéologique en 22 points de Palantir Technologies inspiré par son livre The Technological Republic qu'un tournant historique dans la doctrine militaire moderne a lieu et que la supériorité technologique et l'agilité logistique priment désormais sur la seule puissance de feu industrielle. Dans une publication sur X du 18 avril dernier, Karp martèle: «Pour que les sociétés libres et démocratiques l'emportent, il faut plus qu'un simple appel à la morale. Il faut de la puissance de coercition («hard power»), et cette puissance reposera, au cours de ce siècle, sur le logiciel»; «La question n'est pas de savoir si des armes dotées d'IA seront conçues, mais qui les concevra et dans quel but. Nos adversaires ne s'attarderont pas sur des débats de pure forme sur le bien-fondé de développer des technologies aux applications critiques pour la défense et la sécurité nationale. Ils iront de l'avant»; «Si un Marine américain demande un meilleur fusil, nous devrions le fabriquer; il en va de même pour les logiciels»; «Une ère de dissuasion, l'ère atomique, touche à sa fin, et une nouvelle ère de dissuasion fondée sur l'IA est sur le point de commencer»; «Il convient de revenir sur la neutralisation [militaire] de l'Allemagne et du Japon opérée après la guerre».

Karp, totalement engagé dans une rhétorique de guerre, insiste pour dire: «Le service national devrait être un devoir universel. En tant que société, nous devrions sérieusement envisager d'abandonner le modèle d'une armée exclusivement composée de volontaires et de ne mener la prochaine guerre que si chacun en partage les risques et les coûts».

En 2023, il a ajouté que son entreprise est «responsable de l'identification de la plupart des cibles en Ukraine». La même année, il plaide pour une position américaine forte et souligne que Palantir a besoin de personnes qui se rangeraient du côté de l'Occident, qui amélioreraient sa société et renforceraient sa préparation au combat. Lorsque le conflit a débuté en Ukraine, les États-Unis et leurs partenaires y ont envoyé des armes. Des géants de la technologie comme Microsoft, SpaceX et Palantir ont envoyé de la technologie. Ils ont déclaré leur engagement idéologique envers l'Ukraine et l'ont soutenue sur le champ de bataille. Beaucoup considéreront un tel comportement comme tout à fait naturel, surtout si aux États-Unis la lutte de Kiev est présentée comme juste.

D'autres diront qu'ils ont franchi une certaine ligne rouge: un tel soutien prolonge un conflit destructeur qui ne peut toujours pas être gagné sur le champ de bataille — tout en augmentant simultanément les revenus des actionnaires et les salaires des dirigeants. Il y a quelque chose de pervers et de dangereux pour l'humanité là-dedans.

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION ÉCHEC ET MAT

Cette expression est issue du persan "Esh-shah mat", c'est-à-dire "le roi est mort". Cependant, il y aurait eu une confusion entre le persan mata "mort" et le persan mat "étonné, paralysé". Shah mat signifierait alors plutôt "le roi est sans défense". Cette dernière étymologie correspondrait mieux au jeu, puisque le roi est la seule pièce à ne pas être "tuée" sur l'échiquier, mais à se rendre (le joueur couche la pièce) lorsque la partie est perdue.

C'est vers le VIIIe siècle que les Perses introduisent le concept de cette annonce de menace sur le roi adverse. Les règles sont ensuite modifiées pour interdire que le roi soit offert à la capture ou laissé sous la menace, considérant que la victoire par échec et mat était plus élégante ; la victoire par annihilation des défenses adverses tomba en désuétude. Le roi ne pouvait plus être capturé et la partie était finie dès qu'un joueur dont le roi menacé n'avait plus de coup possible, c'est-à-dire qu'il est en échec et mat.

Un peu d'histoire

La théorie dominante, attribue la naissance des échecs à l'Inde du Nord, vers l'an 500. Ils se seraient d'abord diffusés en Asie centrale, puis en Chine, suivant la route empruntée par le bouddhisme. Cette hypothèse conserve toute sa crédibilité et sa vraisemblance, mais elle souffre à tout expliquer. En effet, la majorité des traces historiques connues à ce jour incline plutôt à placer la naissance des échecs en Asie centrale, entre Iran oriental, Afghanistan, Pakistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Kirghizistan, Turkestan oriental, bref, tous ces pays qui, à cette époque reculée, se rattachaient à l'Empire sassanide ou, tout au moins, se trouvaient habités par des peuples parlant majoritairement des langues iraniennes.

Les recherches n'ont pas permis - à ce jour - d'amener des éléments concrets comparables pour l'Inde. Mais il reste une sérieuse objection : plusieurs caractéristiques des échecs chinois, le "xiangqi", paraissent plus primitives que celles des échecs primitifs indo-persans (cha-



trang, chaturanga). L'exploitation des sources archéologiques et le déchiffrement des textes anciens sont loin d'être achevés en Chine, et des découvertes ultérieures balaieront peut-être les réponses établies aujourd'hui. Qui plus est, l'énigme obéit peut-être à un schéma plus complexe d'influences multiples et superposées entre les civilisations et leurs jeux.

Les plus anciennes pièces d'échecs connues sont les sept qui ont été trouvées en 1977 à Afrasiab, près de Samarkand en Ouzbékistan. Il s'agit de petites figurines en ivoire, hautes de 3 à 4 cm : deux soldats à pied portant une épée et un bouclier, un cavalier pareillement armé, un éléphant monté et un homme chevauchant une sorte de fauve, deux chariots très différents l'un de l'autre, l'un étant probablement "royal". Ces pièces furent datées du VIIIe siècle, d'évidence avant 712 à cause de la présence d'une pièce de monnaie dans la même couche des fouilles.

La première mention écrite des échecs, date du début du VIIe siècle, et nous vient de la Perse. Le jeu d'échecs (en persan "Chatrang" ou "Shatranj") entre dans l'Histoire au cœur de l'Iran médiéval, en opposant déjà deux armées de seize pièces. Trois textes rédigés en pehlevi (moyen persan) montrent que les échecs étaient connus dès l'an 600 en Perse, arrivés à la cour des empereurs Sassanides avec la délégation diplomatique d'un roi de l'Hind (Sind actuel, sur les berges de l'Indus). Au XIe siècle, en Inde, apparaît une variante du jeu d'échecs à quatre joueurs et à l'aide de dés (le chaturaji). Ce jeu serait progressivement devenu un jeu à deux, principalement à cause de la difficulté à réunir quatre protagonistes. Les Européens ont continué d'utiliser les dés pour choisir leurs coups aux échecs standards jusqu'au XIIIe siècle au moins.

Lorsque les Arabes envahissent la Perse, ils adoptent le "chatrang" sous le nom de "shatranj". Les

échecs connaissent alors un développement remarquable. C'est au cours des IXe et Xe siècles qu'apparaissent les premiers champions et les premiers traités. Les pièces sont stylisées en raison de l'interdiction de représenter des êtres animés.

L'arrivée des échecs en Europe se fait sans doute par l'Espagne musulmane aux alentours du Xe siècle, ou par l'Italie du sud (Sicile), se diffusant dans toute l'Europe à partir du XIe siècle.

L'échiquier s'occidentalise au milieu du XIIe siècle, les pièces devenant plus mobiles probablement en lien avec le développement de la poudre à canon qui rend l'artillerie des champs de bataille plus puissante :

- Le plateau devient bicolore avec les cases rouges et noires (qui deviendront plus tard blanches et noires) ; et du persan au français, en passant par l'arabe,
- Le Shah devient "Roi"
- le Vizir (en persan "farzin") devient "fierge" (ou vierge), puis reine et/ou dame ;
- l'Éléphant (en persan "pil") - "al fil" en arabe, demeuré alfil en espagnol - devient "aflin", puis "fou" (bishop : évêque en anglais) ;
- la Tour ("rukh" qui signifie aussi "bateau" en sanscrit) devient "roc" (d'où le verbe "roquer" en français), puis "tour" vers la fin du XIIe siècle ;
- le Cheval (Asp), identique au cavalier moderne ;
- le Piéton (Piyadah), qui devient "paon" puis "pion".

N.B. Les éléphants accompagnaient toujours la marche des troupes perses. Ces animaux faisaient office de tours d'assaut mobiles causant la panique dans les rangs ennemis.

C'est la plus puissante pièce du jeu indien, le char de guerre, corps d'armée spectaculaire grâce auquel les Aryens - ancêtres communs aux Indo-Européens - conquièrent la vallée de l'Indus au IIe millénaire avant notre ère.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 6 octobre 2026

LE CORBEAU QUI VOULAIT DEVENIR POPULAIRE

Il était une fois un corbeau aussi noir que la suie, doté d'un regard vif, d'une voix pareille au timbre d'une cloche fêlée et de bien mauvaises habitudes. Il voulait devenir un oiseau populaire et important, aussi prenait-il soin de se montrer toujours très poli et attentionné auprès des oiseaux de haut rang, de croasser haut et fort à leurs mauvaises plaisanteries et de les complimenter sur leur apparence, si terne fût-elle, beaucoup, beaucoup trop souvent, il était enclin à piétiner les moineaux quand il rendait visite aux aigles influents, et fut tout surpris à la fin de s'apercevoir qu'en dépit de tous ses efforts, il demeurerait un corbeau des plus ordinaires. Un jour, il apprit qu'il allait se tenir un concours pour élire le plus bel oiseau, et il décida qu'il serait

le "Gagnant" ! Bien qu'il fut plutôt quelconque, il n'était pas dépourvu d'idées, derrière cet oeil brillant. Il se mit à suivre les oiseaux les plus colorés, ramassant les plumes que ceux-ci semaient négligemment dans leur sillage. Les moineaux étaient intrigués mais gardaient leurs distances, craignant de laisser leurs propres plumes entre les pattes de ce collectionneur avide. Chaque soir, dans son nid, le corbeau nettoyait et lissait ses trophées, il les classait par taille et par couleur, et jetait ceux qu'il jugeait sans éclat ou trop endommagés. La veille du concours, il inséra soigneusement les plumes sélectionnées dans son propre plumage. Rayée ou mouchetée, marbrée ou tachetée, il disposa chacune d'elles de manière à créer

un arc-en-ciel de couleurs chatoyantes, aussi ordonné et parfait que s'il avait été l'oeuvre de la nature. Comme il avait bel air dans cette livrée volée ! A présent, c'était son tour de briller. Ébouriffant leur superbe plumage et bombant le jabot, les concurrents se pavanaient, et le corbeau se pavanait parmi eux, plus fier qu'un paon, captivant l'attention des juges d'un battement de sa queue d'emprunt. Qui dans le public pouvait résister à cet oiseau resplendissant. Le résultat du concours ne faisait aucun doute. Le corbeau était sans conteste "le plus beau de tous". Soudain, un brouhaha monta de l'assistance, se répandant parmi les spectateurs et les concurrents. Chacun se mit alors à reconnaître quelque chose de familier dans les mo-

tifs et les couleurs du fringant volatile, et s'empressa de récupérer son bien, laissant bientôt le tricheur fort déplumé, terne, quelconque et tout hirsute. Privé tout à la fois de sa tenue d'emprunt, du prix du plus bel oiseau, d'un public à séduire et d'amis importants, sans rien de remarquable à dire ou à être, il ne lui restait plus que lui-même pour seule compagnie. Et de quoi réfléchir longtemps. Le plumage ne fait pas l'oiseau ... Le souci de sa propre image, voilà l'incorrigible immaturité de l'être humain ... Restez vous-même ... L'être humain a d'autant plus de talent quand il n'a pas recours à de vains artifices...

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 5 octobre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

ACTIVATION DE LA PEINE DE MORT

L'ALGÉRIE SOUVERAINE DANS SES DÉCISIONS ET SOUCIEUSE DE PROTÉGER LES VIES ET LES BIENS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné, mardi devant le Conseil de la nation, que l'Algérie était attachée aux conventions relatives aux droits de l'Homme, tout en étant "souveraine dans ses décisions et soucieuse de protéger les vies et les biens".

Répondant aux questions et préoccupations des membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi modifiant et complétant le Code pénal, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, M. Boudjemaa a expliqué que l'activation de la peine de mort à l'encontre des auteurs du crime d'incendie volontaire des forêts et des champs, ainsi que des ravisseurs d'enfants, prévue dans le texte de loi, intervenait "en application des instructions du président de la République, premier magistrat du pays, consacrant le principe de la nécessité d'intervenir pour protéger les vies et les biens, à la mesure de la gravité de ces crimes".

Il a relevé, dans ce contexte, "l'extrême gravité du phénomène des incendies de forêts, qui a causé d'importants dégâts humains et matériels", ajoutant que "les enquêtes sécuritaires et judiciaires ont établi, sans aucun doute, l'existence de méthodes sophistiquées pour commettre délibérément ces crimes, impliquant Algériens et des étrangers".

La gravité du phénomène des enlèvements d'enfants appelle également des mécanismes de dissuasion à travers le renforcement du cadre juridique destiné à protéger cette catégorie, a indiqué le ministre.

Après avoir affirmé que la proposition d'activer la peine de mort à l'encontre des auteurs de ces crimes "avait suscité une réaction positive au sein de la société", M. Boudjemaa a souligné que l'Algérie "demeure attachée à l'ensemble des conventions internationales, mais



qu'il s'agit d'une décision souveraine d'un Etat qui entend, à travers celle-ci, protéger ses enfants".

Il a appelé les détracteurs à l'étranger de cette décision, initiée par le président de la République, à se pencher sur "le respect des principes des droits de l'Homme ailleurs, où le monde entier est témoin de ce qui s'y passe", ajoutant que

l'Algérie "prend, en toute souveraineté, les décisions qui lui conviennent".

Il a réitéré, à cette occasion, que "tous les mécanismes et moyens sont disponibles pour effectuer les expertises scientifiques et mener les enquêtes, afin de garantir des procès équitables".

M. Boudjemaa a rappelé, à cet égard, la possibilité de faire appel d'un jugement

rendu par le tribunal criminel de première instance devant la cour criminelle d'appel, puis de se pourvoir en cassation devant la Cour suprême.

D'autre part, le ministre a expliqué que le secteur de la justice en Algérie avait réalisé "d'importantes avancées" dans le domaine de la numérisation.

RA

POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ET LA STABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT ADJAL INSISTE SUR L'ACCÉLÉRATION DE L'EXÉCUTION DES PROJETS

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, mardi, une réunion de travail du comité de coordination du secteur, consacrée au suivi et à l'examen de plusieurs dossiers et programmes prioritaires, notamment ceux liés à la production, au transport et aux projets structurants, ainsi qu'à l'accélération du rythme d'exécution des projets et au renforcement de la sécurité et de la stabilité de l'approvisionnement en énergie, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée au

siège du ministère, en présence de cadres et de responsables des entreprises et organismes concernés, a été l'occasion de présenter des exposés sur les différents dossiers inscrits à l'ordre du jour afin d'en examiner l'état d'avancement, ainsi que les mesures devant être prises pour garantir la mise en œuvre des programmes et projets arrêtés, précise le communiqué. La rencontre a permis de passer en revue le plan d'action relatif à la production pour la période 2027-2035, le plan d'affaires de la société General Electric Algeria Turbines (GEAT), le

plan d'action de transport s'inscrivant dans le schéma d'investissement pour l'année 2027, ainsi que les projets structurants.

Cette réunion a été l'occasion, par ailleurs, d'examiner le dossier lié à la sécurisation de l'approvisionnement en énergie au niveau du Grand Alger, les capacités de stockage au niveau des centrales, la situation des centrales de Tébessa, Adrar et Tamanrasset, en sus du dossier des chefs de postes de transformation relevant de la filiale du groupe Sonelgaz "Gestionnaire du réseau de transport d'électri-

cité" (GRTE).

A l'issue de la réunion, M. Adjal a instruit de poursuivre le suivi rigoureux des différents dossiers abordés et d'accélérer le rythme d'exécution des programmes et projets prioritaires, tout en veillant à assurer une coordination efficace entre les différentes entreprises et instances concernées, de manière à contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité de l'approvisionnement énergétique et à répondre à la demande nationale, conclut le communiqué.

RE

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ SAISIE DE PLUS DE 7 KG D'OR ET ARRESTATION DE DEUX PERSONNES

Les éléments du Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest, à Oran, en coordination avec la brigade de la police des frontières de l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Oran, ont récemment procédé à l'arrestation de deux personnes, dont une femme, appartenant à un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent et le transfert illégal de fonds vers l'étranger et saisi plus de 7 kilos d'or, a-t-on appris auprès de la Sûreté de

wilaya. La vigilance et la perspicacité des éléments de la brigade de la police des frontières de l'aéroport "ont permis de déjouer une tentative de contrebande d'une quantité d'or et d'une somme d'argent en devises étrangères vers un pays européen. La suspecte a été interpellée au niveau du dispositif de contrôle par scanner à l'entrée de l'aéroport", a-t-on fait savoir de même source.

Après avoir été soumise aux procédures légales de fouille, neuf lingots

d'or ont été découverts en sa possession, pour un poids total de 7,73 kg, soigneusement dissimulés, ainsi qu'une somme de 20.340 euros, a-t-on fait savoir.

La poursuite des investigations dans cette affaire, en coordination avec les éléments du Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest à Oran, et sous la supervision du parquet compétent, a permis d'identifier puis d'arrêter son complice dans cette opération, qui s'est soldée

par la récupération de deux véhicules de tourisme.

Les deux suspects ont été présentés devant le parquet de la République près le tribunal d'Es-Senia, à Oran, pour des chefs d'accusation de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que pour infraction à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, selon la même source.

RS